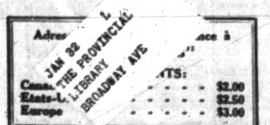
VOLUME XIX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 22 JUILLET 1931 NUMERO 3



Adres... ...ance à
...NTS:
Cana... $2.00
Etats-U... $2.50
Europe $3.00

LA LIBERTÉ

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

REORGANISATION DU "WHEAT POOL"

La création d'un bureau de grain est rejetée — Nouvelle entreprise — Les élévateurs paieront la dette des Coopératives en vingt paiements annuels

Le gouvernement fédéral a rejeté une demande formulée par les premiers ministres des provinces des prairies, demande dans laquelle l'Ouest suggérait la création d'un bureau du grain. M. Bracken déclare que M. Bennett a suggéré de son côté la création d'un organisme interprovincial, similaire à celui que les rapports publiés ont laissé prévoir. On avait dit qu'Ottawa inclinait en faveur d'une commission présidée par M. John-I. McFarland, directeur de l'agence centrale des ventes du Pool, commission qui devrait prendre le contrôle du système des élévateurs et celui de la vente de ses grains.

Les explications de M. Bracken sont venus à la suite d'une demande qui lui a été adressée de nier ou de confirmer l'attitude d'Ottawa qui aurait été indiquée dans un message de M. Weir, ministre de l'Agriculture. Le premier ministre fit savoir qu'il n'avait pas reçu de message de M. Weir. Il ajouta qu'il était très désappointé de l'attitude du gouvernement fédéral qui n'avait pas jugé bon d'adopter les recommandations unanimes de la Législature du Manitoba et des autres cabinets provinciaux de la Prairie.

Un paiement initial de 30 sous

Le Pool de l'Alberta a décidé que les paiements initiaux sur le No 1 Nord Vancouver, s'élèveront à 30 sous, ce qui sera le paiement le plus bas dans les annales du Pool. Les deux autres provinces des prairies n'ont pas encore fixé un chiffre pour la récolte 1931.

Nouvelle entreprise commerciale

Régina. — La réorganisation des Coopératives de Blé de l'Ouest a été réglée à une réunion des premiers ministres Bracken, Anderson et Brownlee, tenue à Régina la semaine dernière.

Une nouvelle entreprise commerciale sera établie pour remplacer l'Agence Centrale des Ventes et profiter de l'offre de secours financiers du premier ministre Bennett.

Voici les conditions de cette réorganisation:

1.—Les Coopératives provinciales continueront à fonctionner et garderont le contrôle de leurs élévateurs.

2.—Les paiements en excès pour 1929 et 1930, garantis par les gouvernements provinciaux, seront remboursés aux banques par les gouvernements et seront perçus au moyen de vingt paiements annuels faits par les élévateurs des coopératives.

Elles suivront l'exemple du Manitoba

3.—On s'attend à ce que les trois Coopératives suivent l'exemple de la Coopérative du Blé du Manitoba et donnent à leurs membres la faculté de vendre leur blé en commun avec un petit paiement initial — 30 sous probablement — ou de le vendre aux élévateurs selon la manière ordinaire. On croit que peu de fermiers désireront profiter de cette méthode de vente à un prix initial si bas.

4.—Une entreprise commerciale interprovinciale sera établie avec l'aide des trois gouvernements provinciaux. L'hon. Bennett a promis le support financier du gouvernement fédéral à une entreprise de ce genre. Pour l'instant, il n'y a aucun plan défini. Si M. Bennett est satisfait des plans élaborés, les provinces pourront maintenir leur garantie sur les élévateurs. Autrement, elles devront renoncer à leurs hypothèques en faveur des banques.

5.—Cette entreprise commerciale remplacera l'Agence Centrale des Ventes dans la manipulation des grains des Coopératives. On s'efforcera de retenir les services de John-I. McFarland, comme gérant général. S'il persiste à refuser ce poste, comme il l'a fait jusqu'à présent, les services d'un autre gérant général seront requis, probablement le premier ministre Brownlee.

6.—Les gouvernements provinciaux pourront se faire représenter au bureau des trois Coopératives provinciales et l'on s'attend à ce que le premier ministre de l'Alberta soit choisi comme représentant des trois provinces, à moins qu'entre temps il soit nommé gérant général de la nouvelle entreprise.

7.—Pour le moment, l'Agence Centrale des Ventes continue à fonctionner afin d'écouler le surplus des récoltes de 1929 et 1930.

UNE NOUVELLE ENCYCLIQUE

Pie XI condamne l'esprit anticatholique et l'attitude persécutrice du gouvernement fasciste

On donne dans les milieux autorisés du Vatican les renseignements suivants sur la préparation et l'esprit de la récente Encyclique:

Depuis longtemps, le Souverain Pontife voulait préciser dans un document solennel son point de vue sur l'éducation de la jeunesse. Ce point de vue, c'est d'ailleurs la doctrine de l'Eglise. L'Encyclique est donc un acte essentiellement religieux. Elle tire de cette constatation sa signification et sa portée. On a déjà dit combien le problème de l'éducation de la jeunesse tient au coeur du Pape actuel; on l'a appelé le Pape des Missions, mais il est aussi, et peut-être avant tout, le Pape de la jeunesse. Tout son pontificat s'est concentré en elle. C'est pour parler à la jeunesse que Pie XI a eu ses accents les plus éloquents; c'est pour protester contre tout ce qu'il considère comme des attentats à l'âme des enfants et des jeunes gens qu'il a trouvé les paroles les plus profondément émouvantes. Après cela, il est aisé de comprendre que si le concordat avec l'Italie a été conclu, il ne l'a été fort vraisemblablement que grâce à l'inclusion de l'article 43, relatif à l'existence de cette Action catholique qui englobe les associations de la jeunesse.

Le véritable esprit du Concordat est basé sur le contenu de l'article 43. Comment le Pape aurait-il pu en accepter la suppression? On n'a compris ni la grande idée religieuse qui domine le Concordat, ni la vraie pensée du Souverain Pontife, si on a cru un seul instant qu'on pouvait, sans mettre immédiatement le Saint-Siège et le Pape contre soi, abolir d'un trait de plume et par une décision unilatérale l'article 43 et s'arroger ainsi le monopole exclusif de l'éducation de la jeunesse et de la formation de l'âme des enfants et des jeunes gens.

Depuis fort longtemps les évêques italiens qui viennent, dans un geste collectif et solennel, de proclamer leur indéfectible attachement au Saint-Siège, se plaignaient en termes angoissants des résultats néfastes de l'éducation donnée à la jeunesse au sein des associations de balillas. Ces plaintes constituent un dossier impressionnant et leur publication aurait un retentissement considérable. Or, c'est au moment où cette situation retient toute l'attention et toute la vigilance du Saint-Siège, c'est au moment où les associations de la Jeunesse catholique devenaient non seulement utiles, mais nécessaires, mais indispensables, de plus en plus indispensables pour lutter contre le mal qui était en train de s'accomplir, que ces associations ont été supprimées par une mesure de police et en violation d'un article capital du concordat.

Toute autre explication sur la publication de l'Encyclique serait en marge de la vérité. Voilà, conclut-on, sous quel jour doit apparaître cette Encyclique, qui est un acte du ministère pontifical, acte essentiellement religieux, il faut le répéter, acte qui n'a qu'un seul but: sauver à tout prix dans les graves conditions actuelles, l'âme de la jeunesse. De cette âme, le Pape répond devant Dieu.

Une session spéciale de la Législature

Il y aura probablement une session spéciale de la législature après la moisson afin de discuter le projet de vente de l'Usine Electrique de Brandon à la "National Light and Power Co." pour $1,398,000 et régler certaines questions au sujet de l'aide aux chômeurs.

Les provinces des prairies recevront $75,000,000

Régina. — L'Ouest du Canada obtiendra $75,000,000 pour parer aux effets de la sécheresse et du chômage, et de cette somme, la Saskatchewan aura $20,000,000. Ces fonds de secours seront administrés par une commission de trois hommes dans chaque province.

LE MORATOIRE EST ACCEPTE

Représentants français et américains en signent le protocole à Paris — Stipulations de l'accord

Paris. — Après onze jours de discussion des délégués des Etats-Unis et des membres du gouvernement français ont signé un accord d'acceptation de l'offre que le président Hoover a faite d'ajourner pour un an les annuités des dettes alliées envers les Etats-Unis, pourvu que les annuités des réparations allemandes fussent aussi ajournées. Tous les autres pays que le moratoire affecte avaient déjà signifié leur acceptation depuis quelque temps.

Le secrétaire du trésor et l'ambassadeur des Etats-Unis, MM. Andrew-W. Mellon et Walter Edge, d'une part, le premier ministre Pierre Laval, le ministre des affaires étrangères Aristide Briand, le ministre des finances Pierre Flandin, et les membres du gouvernement français d'autre part, ont signé de leurs initiales le protocole de l'accord. La cérémonie a eu lieu dans le salon rouge du ministère de l'intérieur.

L'accord stipule que: 1) le paiement des dettes de guerre intergouvernementales est ajourné du 1er juillet 1931 au 30 juin 1932; 2) que l'Allemagne paiera l'annuité du plan Young à la Banque des règlements internationaux qui en retour la lui rendra sous forme de prêt; 3) que les paiements suspendus porteront intérêt et seront remboursables en dix annuités à compter du 1er juillet 1933.

Il reste aux signataires du plan Young et à la Banque des règlements internationaux à régler trois points, qui sont: a) des mesures pour aider les pays qu'affaiblira la suspension des paiements; b) une entente au sujet du fonds de garantie de la France; c) les obligations de l'Allemagne pour les paiements en nature.

La France cherchera à obtenir une action concertée des banques centrales européennes, qui collaboreront probablement avec la "Federal Reserve Bank" des Etats-Unis, pour aider certains pays d'Europe centrale à qui l'application du plan rendra difficile l'équilibre de leurs budgets. Elle cherchera à conclure avec la Banque mondiale une entente en vertu de laquelle, au cas d'une déclaration de moratoire par l'Allemagne, elle ne sera tenue de couvrir le fonds de garantie que pour la somme dont la Banque aura réellement besoin. Elle confiera à une commission d'experts le soin de décider si l'Allemagne, en respect de ses engagements, doit continuer ses paiements en nature, en demandant à ces experts une décision en harmonie avec l'esprit du projet Hoover.

Une bombe à Saint-Pierre de Rome

Cité Vaticane. — Enlevée de l'intérieur de l'église pour être examinée, une bombe a fait explosion à bonne heure vendredi, dans la cour de la cathédrale Saint-Pierre, six heures après avoir été découverte.

Elle a été trouvée près d'une chaire déplaçable, à cinquante pieds du grand autel où le pape célèbre sa messe en d'importantes occasions. L'explosion fut entendue par toute la Cité Vaticane mais on l'attribua d'abord à un retour de moteur d'auto. Elle endommagea quelques arbres et était suffisamment puissante pour faire des dommages considérables à la cathédrale.

Nouveau lieutenant-gouverneur

Vancouver. — L'hon. John-William-Fordham Johnson, de Vancouver, président et directeur-gérant de la "British Columbia Sugar Refinery Co.", a été nommé lieutenant-gouverneur de la Colombie-Anglaise, en remplacement de l'hon. R. Randolph Bruce.

Le bill de la Commission du tarif adopté au Sénat

Ottawa. — Le bill de la Commission du Tarif a passé en troisième lecture devant les membres du Sénat, vendredi, après qu'un amendement demandant un ajournement de six mois ait été défait par sept voix. L'amendement avait été proposé par le sénateur Robinson, qui a dit avoir agi sans consulter son chef, le sénateur Dandurand.

Le centenaire des Clercs de Saint-Viateur

Le centenaire des Clercs de Saint-Viateur sera fêté à Otterburne, le dimanche 2 août, par un pèlerinage en l'honneur de saint Joseph, sous la présidence de Mgr W.-L. Jubinville, P.D., V.G. En voici le programme:

A 10 h.: Grand'messe solennelle en plein air. Officiant, Mgr W.-L. Jubinville, P.D., V.G., curé de la cathédrale de Saint-Boniface.

A 4 h.: Bénédiction solennelle de la pierre angulaire de l'aile nouvelle et allocution de circonstance, S. E. Mgr J.-H. Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon. Salut du T. S. Sacrement en plein air. Bénédiction des malades. Vénération de la relique de saint Joseph.

Partie agricole, de 11 h. à 4 h.: Visite des divers départements de la ferme sous la direction d'hommes expérimentés.

A midi: Diner.

A 8 h. 30: Soirée du Centenaire.

L'ENTREPRISE DE BEAUHARNOIS

Développements sensationnels — Le sénateur McDougald sommé de comparaître

Ottawa. — Une sensation à l'enquête sur l'entreprise d'énergie électrique de Beauharnois, a été le refus de l'hon. sénateur W.-L. McDougald d'être entendu devant le comité parlementaire. C'est sur le conseil de son avocat, Me J.-R.-L. Starr, que le sénateur McDougald se prévalant de son privilège de membre de la chambre haute a préféré ne pas comparaître. Devant une telle déclaration l'hon. W.-A. Gordon, président du comité, a laissé entendre que si le comité n'avait pas la juridiction d'entendre l'hon. sénateur McDougald, il se pourrait fort bien qu'une commission royale en prit l'initiative.

Environ $1,000,000 a été donné par la Cie Beauharnois et son président, R.-O. Sweezey, pour les fonds de campagne politique, selon les révélations faites devant le comité parlementaire.

La plus forte contribution, $600,000 à $700,000, a été faite par M. Sweezey lui-même aux sénateurs Haydon et Raymond pour le parti libéral. Le total des dons au parti libéral peut se chiffrer à $1,000,000.

Une offre de $200,000 au parti conservateur fédéral a été refusée. Leslie Bell, député conservateur de Saint-Antoine a reçu $6,000; le général McCuaig $10,000 pour le parti conservateur à Montréal, tandis que Jacques Cartier, trésorier du parti conservateur dans Québec, a reçu $20,000.

Contributions pour le Manitoba

R.-O. Sweezey a payé $2,000 au Dr Hodgson, président de l'Association Conservatrice du Manitoba, non pour des fins politiques, mais pour défrayer ses dépenses et celles de trois membres du parti progressiste invités à aller visiter l'usine électrique de Beauharnois. MM. Garland, Campbell et Irvine accompagnaient le Dr Hodgson.

La part de l'Ontario

Une somme de $120,000 en Bons de la Victoire et $5,000 en argent a été donnée à John Aird, fils, pour les fonds du parti conservateur de l'Ontario. M. Aird a déclaré que les $125,000 qui, au dire de M. Sweezey, devaient aller au fonds conservateur de l'Ontario, étaient pour lui et qu'il les garda. C'était en paiement d'avis donnés par lui à M. Sweezey.

Le sénateur Raymond a témoigné devant le comité d'enquête.

L'enquête se poursuivra tant que l'on n'aura pas tiré au clair comment ces argents ont été repartis et quels en ont été les bénéficiaires.

Le sénateur McDougald a été sommé de comparaître devant la commission parlementaire d'enquête.

Un bébé dévoré par un chien

Québec. — Un jeune enfant de cinq mois, fils de M. et Mme Davidson, de Saint-Timothée, a été dévoré par un chien, la semaine dernière, alors que ses parents l'avaient laissé seul à la maison. Suivant leur habitude, les parents avaient laissé l'enfant sous la garde de ce dogue qui n'avait jamais donné aucun signe de rage. Après la soirée, Mme Davidson se rendit au berceau de son enfant mais elle ne trouva que des ossements.

PARIS. — Le peintre et dessinateur français bien connu, Jean-Louis Forain, est mort à l'âge de 79 ans.

MUSSOLINI ET LE VATICAN

Le premier ministre italien et les directeurs du parti fasciste ont dénoncé la récente lettre papale

Rome. — Le premier ministre Mussolini et les directeurs du parti fasciste ont dénoncé la récente lettre papale "au sujet de l'action catholique".

M. Mussolini et les directeurs du fascisme affirment que cette lettre est un tissu de "mensonges", que le Vatican et la franc-maçonnerie sont unis dans une "commune hostilité à l'égard de l'Etat fasciste" et pour "diffamer" l'organisation fasciste de jeunes garçons désignée sous le nom de "Balilla".

Dans une communication à la presse, le directorat fasciste annonce que les effectifs du parti fasciste, qui se chiffrent à 873,000 adultes et 642,000 jeunes gens, seront mobilisés sous peu sur les champs de bataille de la Piave, au nord de l'Italie, afin de démontrer que le fascisme est une organisation militaire "qui a effectué une révolution et qui a le devoir impérieux de la défendre contre qui que ce soit".

"Le directorat du parti proteste contre les mensonges", continue la communication, "et dénonce les affirmations de la note étrangère du Vatican contre la Balilla, la grande fierté et l'avenir du régime fasciste. Il déclare qu'il ne devrait être permis à personne de diffamer la grande organisation".

La communication proteste ensuite contre les paroles du Pape au sujet du serment fasciste.

"Les Chemises Noires", continue la communication, "ont démontré qu'elles savent renoncer au nécessaire, aux carrières et même à la vie, lorsqu'ils le faut, pour la patrie et pour la révolution fasciste. Le parti fasciste méprise donc les graves tentatives faites pour déprécier sa foi, qu'il a déjà prouvée par des sacrifices".

LA SITUATION DU CHOMAGE

Elle a été exposée au Sénat par l'hon. G.-D. Robertson, ministre du travail

Ottawa. — La situation du chômage au Canada a été exposée au Sénat, par l'hon. G.-D. Robertson, ministre du travail. "Le chômage n'est pas particulier au Canada, dit-il. On a calculé à Genève, qu'il y a 25 millions de chômeurs dans le monde".

En Colombie britannique, le chômage s'accentue à cause du marasme du commerce du bois. Cette industrie emploie 10,000 hommes de moins qu'à l'ordinaire. Cela est attribué au manque de débouchés, surtout par suite de la concurrence russe. Ces chômeurs se sont rendus à Vancouver et leur nombre a été augmenté par les gens des prairies, arrivant sur les trains de fret.

En Alberta, il en est à peu près de même, Edmonton et Calgary se trouvant dans une situation analogue à Vancouver.

En Saskatchewan, sur 303 municipalités, 70 sont en banqueroute. Pour la troisième année, la récolte manque. 15,000 milles carrés ne récolteront rien. Il faudra nourrir et vêtir 150,000 personnes.

L'ouest du Manitoba aura une pauvre récolte, mais l'est est en meilleure posture. Le chômage est grave à Winnipeg, parce qu'il n'y a pas de travail sur la ferme ou dans la forêt.

Il y a 8,000 sans-travail à Fort William et Port-Arthur, dont neuf-dixièmes d'origine étrangère.

Plusieurs anciens combattants ne peuvent trouver d'emploi à cause de la concurrence des étrangers.

L'Est aura une bonne récolte, mais des milliers de gens ne peuvent trouver d'emploi dans les forêts du nord. Les cultivateurs du nord ne peuvent plus vendre de bois. L'état de choses existant dans les régions de colonisation de l'Est est très grave. Le chômage n'est pas grave dans les provinces maritimes, sauf au Cap Breton. Les travaux au port de Saint-Jean occuperont beaucoup d'hommes.

TROIS-RIVIERES. — A la convention conservatrice de Trois-Rivières, M. Charles Bourgeois a été choisi pour faire la lutte à M. Wilfrid Gariépy, autrefois ministre des affaires municipales dans l'Alberta. L'élection complémentaire aura lieu le 10 août.

Parlement Fédéral

TAXE D'IMPOT SUR LE REVENU RETIREE

Le traité australien — 2,000,000 de boisseaux de blé pour les fermiers de l'Ouest dans le besoin — Attaque personnelle contre l'hon. Bennett — Le blé à Churchill

Ottawa. — Le très hon. R.-B. Bennett a fait connaitre les conditions du nouveau traité de commerce entre le Canada et l'Australie.

Il y a une innovation importante, la première du genre dans l'histoire des traités de commerce, qui permet de laisser un item du traité en suspens, à la suite d'un différend, sans abroger tout le traité, comme cela s'est vu, dans le cas de la Nouvelle-Zélande.

C'est le premier traité de commerce négocié par le gouvernement Bennett.

M. Bennett a fait la déclaration suivante:

"Depuis l'adoption d'un système de tarif préférentiel en Australie, il y a plus de vingt ans, tous les gouvernements canadiens ont désiré se procurer, au profit de notre Dominion, les bénéfices du tarif préférentiel britannique consenti par l'Australie. Jusqu'à présent, la chose n'a pas été considérée possible. L'entente conclue par l'ancien gouvernement, en 1925, qui est actuellement en vigueur, nous procurait l'avantage du tarif préférentiel sur quatre item ou sur des parties d'item seulement. L'entente signée le 5 juin procure au Canada le bénéfice du tarif préférentiel sur 415 des 433 item qui composent le tarif douanier américain. En plus, elle nous asure le bénéfice du tarif intermédiaire australien sur six autres item ou parties d'item."

Les secours pour l'Ouest

Le gouvernement a décidé d'acheter 2,000,000 de boisseaux de blé et de le faire moudre au plus tôt dans les minoteries de l'Ouest. La farine sera vendue, à prix raisonnable, aux municipalités ainsi qu'aux gens de l'Ouest qui ont besoin de secours par suite de mauvaises récoltes. Le gouvernement fédéral veut être en mesure de commencer la distribution incessamment.

Les 2,000,000 de boisseaux de blé produiront environ 450,000 barils de farine. Le son et le gru seront également distribués aux agriculteurs en détresse.

M. Bennett a tenu à faire cette déclaration sans attendre davantage, de façon à ce que les députés des provinces des prairies puissent répondre aux demandes d'informations qui leur sont adressées.

Sur une question de l'ancien ministre de l'Intérieur, M. Stewart, le premier ministre a ajouté que le gouvernement n'a pas encore décidé s'il distribuera lui-même les secours ou s'il confiera cette besogne aux diverses municipalités affectées.

L'impôt sur le revenu

Dès le début de la soirée, jeudi, le premier ministre fit une déclaration. Il se défend d'avoir imposé de lui-même et pour lui-même les modifications à l'impôt sur le revenu.

Des oppositionnistes lui ont reproché d'avoir modifié l'impôt sur le revenu à son avantage. M. Bennett affirme qu'il n'en est rien. Les modifications en question ont été proposées par le département de l'impôt sur le revenu, à la dernière heure, sans qu'il pût en avoir lui-même connaissance.

M. Bennett affirme qu'il n'a jamais cherché, en présentant une mesure législative, son intérêt personnel.

M. Bennett dit qu'il rappelle toutes les modifications à l'impôt sur le revenu de façon à ce qu'on n'ait plus aucune espèce de raison de l'accuser ainsi qu'un ancien ministre l'a fait, de s'exempter personnellement de payer $25,000 d'impôts sur le revenu. M. Bennett dit qu'il serait indigne d'occuper le poste de premier ministre s'il avait jamais pensé de légiférer d'abord en sa faveur.

M. Bourassa

Le député de Labelle dit que le gouvernement a eu raison de retirer les résolutions en question.

Par contre, il est parfaitement juste de dire qu'il serait absurde pour un gouvernement ou pour un Parlement de vouloir tenir compte de toutes les critiques.

La résolution tarifaire que M. Bennett retire contient bien d'autres choses que celle qui a donné lieu à l'attaque contre M. Bennett, par exemple la taxe de 2 pour cent sur les placements à l'étranger n'a rien à voir avec l'attaque qui a été faite contre M. Bennett.

M. Bourassa considère que c'était l'une des taxes nouvelles qui avaient leur raison d'être et il est malheureux que le premier ministre la mette de côté en écartant le tout.

L'expédition du grain par Churchill

L'hon. R.-J. Manion, ministre des chemins de fer, déclare que l'élévateur de Fort Churchill sera prêt le 15 septembre, pour l'expédition d'essai. Il ajoute que les commerçants de grain de l'Ouest devront assumer la responsabilité de cet essai.

Le Dr Manion dit que malgré une étude attentive de la question avec ses fonctionnaires, il n'a pu déterminer la quantité de grain qu'on devra manipuler à cette occasion, question que discutent les journaux de l'Ouest. Les fonctionnaires, ajoute-t-il, sont d'avis qu'on ne doit pas expédier plus de deux ou trois cargaisons pour ne pas nuire aux travaux de dragage et de construction.

Comme le port ne sera organisé que l'an prochain, l'expédition par Churchill présentera des avantages, cet automne, puisqu'il n'y aura aucun frais d'élévateur, de quayage ou de pilotage. A cause de cela, malgré les taux d'assurance élevés, on pourrait expédier le grain à aussi bon marché par le chemin de fer de la Baie d'Hudson, cette année, que par les autres routes ordinaires vers l'Europe. C'est pourquoi le ministère a tenté d'intéresser les commerçants de l'Ouest à cette tentative, mais il n'y a pas encore réussi, à cause sans doute de la crise économique.

Le gouvernement actuel a rempli les engagements pris par son prédécesseur. L'élévateur sera prêt le 15 septembre. Les voies ferrées, les quais, l'élévateur et le balisage seront prêts. Les vaisseaux ne se rendront à Churchill pour y prendre du grain que si on vend du grain à l'étranger, avec l'entente qu'il sera livré par ce port. Tout dépend donc des exportateurs de grain. Il n'appartient pas au gouvernement d'acheter du grain et de le vendre pour l'expédier par Churchill, pas plus que par un port quelconque du Canada.

L'hon. M. Motherwell, ancien ministre de l'agriculture, dit que le gouvernement doit prendre la responsabilité d'expédier du grain par Churchill cet automne. Il faut faire un compromis, sinon on arrêtera le progrès du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

Le Dr Manion répète qu'on n'a pas encore réussi à intéresser les marchands de grain aux premières expériences.

Un bonus pour le blé

Une résolution a été déposée à la session de samedi pour l'introduction d'un bill autorisant le paiement de cinq sous le minot, à même le département du trésor fédéral, pour tout blé exporté des provinces de l'Ouest.

Conférence au sujet de l'emprunt allemand

Londres. — Les chefs d'état et les experts financiers de toutes les parties de l'Europe, en conférence à Londres, s'efforcent de trouver les moyens de sauver l'Allemagne de la banqueroute et de la ruine.

A la séance d'ouverture, le premier ministre Ramsay MacDonald dit: "Si nous ne pouvons trouver la solution de la crise actuelle, personne ne peut prévoir les dangers financiers et politiques qui en résulteront".

Le chancelier Bruening, d'Allemagne, a retiré sa demande d'emprunt de $325,000,000, à condition que l'on continue les crédits à bref échéance de $125,000,000.

Bruening en est venu à cette décision sur le conseil du premier ministre MacDonald. Le grand problème de l'Allemagne est, tout d'abord, de rétablir la confience du monde entier.

Un moyen pratique de restaurer la confiance dans le monde, de sorte qu'un prêt puisse être accordé avant longtemps, sera la visite prochaine du premier MacDonald et du secrétaire des Affaires étrangères Henderson en Allemagne, pour une conférence avec les échiquiers allemands, suivie de la visite à Berlin du premier Laval et de Briand.

On croit que la conférence prendra fin incessamment et que les représentants des nations européennes se réuniront de nouveau en septembre.

OTTAWA. — Les contrats de la poste aérienne qui devaient expirer le 14 juillet ont été prolongés jusqu'au 15 août.

EXAGERONS-NOUS?

Le "Star" et ses qualificatifs à l'adresse de Québec — Revendications des droits scolaires — Droits des parents violés — Amendements Anderson — Leurs conséquences — Traitement injuste — Qu'on nous accorde le système d'Ontario

Le "Regina Star" attache beaucoup d'importance à ce que l'on pense dans Québec des mesures scolaires votées par notre Législature depuis deux ans. Dans un éditorial du 19 juin, qui n'est venu à notre connaissance que dernièrement, il revient encore sur ce sujet.

Ce que l'on comprend mal. C'est pourquoi le "Star" se préoccupe si fort de ce que pensent "les ignorants" et "les simples d'esprit" de Québec. Les expressions entre guillemets sont du "Star". Pourquoi attacher tant d'importance à l'opinion de gens si arriérés? Mystère!

Jamais un journal du Dominion ne s'est laissé aller à insulter aussi grossièrement toute une province comme le "Star" le fait depuis deux ans. Dans chaque article où il est question de Québec, on retrouve infailliblement ces qualificatifs d'ignorant ou de simple d'esprit à l'adresse de la population, sans qu'aucun des chefs que sert ce journal n'ait fait entendre dans cette province un mot de protestation contre de pareils outrages. L'on est surpris ensuite de constater que le "Regina Daily Star" et le gouvernement qu'il représente ne soient pas en odeur de sainteté dans l'Est?... Le contraire, après de pareilles insultes, serait plutôt surprenant.

Le "Star", dans cet éditorial, croit avoir fait une découverte embarrassante pour nous en essayant de mettre en cause l'un des chefs vénérés et respectés de l'Eglise catholique en cette province. Il semble oublier que lorsque nous parlons d'attaques contre les catholiques, nous nous plaçons au point de vue purement scolaire. Personne parmi nous n'a jamais dit que les catholiques avaient été molestés autrement. Or, sur ce terrain nous avons à revendiquer les droits indéniables que possèdent les parents sur l'éducation de leurs enfants, droits qui ont été violés à maintes reprises par différents amendements votés depuis deux ans.

Nous n'avons rien exagéré, et pour le prouver, il nous suffira de citer le texte de quelques-uns des amendements votés depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel. Ce sont des lois. Ce sont des faits, le lecteur impartial appréciera.

1.—Aucun emblème d'une croyance, dénomination, ordre, secte, société ou association religieuse, ne sera exposé à la vue dans ou sur une école publique durant les heures de classe, et aucune personne portant le costume d'une telle croyance, dénomination, ordre, secte, société ou association religieuse n'enseignera ou n'aura le droit d'enseigner dans une école publique.

2.—Tout instituteur violant les stipulations de la clause 1, sera coupable d'offense et son certificat pourra être suspendu ou révoqué par le ministre, et il sera aussi passible d'une amende ne dépassant pas $50.

3.—Tout commissaire violant les stipulations de la clause 1, ou en permettant la violation, sera coupable d'une offense et passible d'une amende de pas moins de $25 et ne dépassant pas plus de $100; et s'il est condamné n'aura plus le droit d'être commissaire pendant toute période de temps déterminée par le ministre.

En dehors de ces amendes, par le paragraphe 5, les commissaires sont tenus solidairement responsables des salaires payés aux instituteurs ou institutrices, ainsi que de la perte de l'octroi du gouvernement, si une violation de ces amendements est constatée dans un district.

Comme on le voit, en dehors de la révocation du diplôme de l'institutrice, qui ne pourra plus ensuite enseigner dans la province, en dehors des amendes, l'on a cru bon de tenir les commissaires responsables de sommes qui peuvent facilement atteindre plusieurs milliers de piasters. Par les amendes et les pénalités prévues, on assimile les commissaires, qui violeraient la loi, à de véritables malfaiteurs.

L'on est surpris qu'en face de pareils textes, il puisse se trouver un journal pour prétendre que nous exagérons.

D'après ces amendements les crucifix ont dû être enlevés de toutes les écoles publiques, et les religieuses, qui ont consacré leur vie à l'enseignement, se sont vues obligées d'abandonner leur costume.

Lorsqu'on nous dit que, comme catholiques, nous n'avons pas été attaqués, nous n'avons qu'à montrer les religieuses de Duck Lake, dans une école publique catholique, dans un village où les protestants ont leur école séparée, enseignant cependant dans un habit qui n'est point celui de leur congrégation; celles de Gravelbourg, de Prud'homme et d'ailleurs laïcisant leur costume, bien qu'elles enseignent dans des écoles presque entièrement fréquentées par de petits catholiques, mais des écoles qui, d'après les termes de la loi, sont "écoles publiques"; celles de Leipzig, qui durent abandonner leur école parce qu'elles refusèrent de se plier à une loi injuste et tracassière. Que faut-il donc nous faire pour que nous ayons le droit de nous considérer comme attaqués? Faut-il qu'on nous massacre?

On crie bien haut qu'on n'a pas touché aux écoles séparées. Nous le savons, et nous n'avons jamais dit le contraire. Mais combien existe-t-il d'écoles séparées catholiques dans la province? Le "Star" le sait mieux que personne. Vingt-cinq, à peine. Et il n'en existe pas davantage parce que les catholiques, groupés dans leurs paroisses, forment la majorité partout où ils habitent, et comme majorité ils sont condamnés à trainer aux pieds comme un boulet ce titre d'école publique.

Les minorités peuvent, si elles le veulent, se séparer du district d'école publique, et ce n'est que juste. Il n'est rien de plus sacré pour un père ou une mère de famille que l'éducation de leurs enfants, et l'Etat doit, dans toute la mesure du possible, protéger de tout son pouvoir le droit des parents en matière d'éducation. C'est ce qu'a voulu le législateur de 1905 en accordant aux minorités le droit aux écoles séparées. Lorsqu'une minorité, dans un certain district, n'est pas satisfaite de l'éducation donnée à l'école publique, elle peut avoir sa propre école et la diriger à son gré dans le cadre des règlements du département. Ce n'est que juste et naturel.

Mais la majorité n'a pas le droit de se séparer. Elle garde forcément l'école publique, et le gouvernement profite de ce fait pour obliger cette majorité, qui n'a pas le choix, à renvoyer les religieuses, à moins que celles-ci ne consentent pas à porter le costume des veuves.

Si ce n'est pas là de la persécution mesquine contre les parents catholiques, je voudrais bien savoir ce que c'est. Je dis mesquine parce que ces Soeurs, que le gouvernement trouve indignes d'enseigner en costume congréganiste, deviennent de bonnes institutrices dès que, pour plaire aux caprices du législateur, elles jettent un manteau sur leurs épaules et font disparaitre le crucifix.

Minorité catholique, comme minorité protestante était complètement protégée par la Constitution. Les amendements votés n'ajoutent rien à cette protection. Ils ne peuvent pas être considérés autrement que comme une brimade contre les parents catholiques.

Quand on vote des mesures qui blessent profondément les consciences, il faut s'attendre aux réactions naturelles que ces mesures entraînent. Les attaques du "Star" n'aideront pas à calmer les esprits. Peut-être n'y tient-il pas?

Si les susdits amendements ne suffisaient pas à montrer l'esprit qui anima les législateurs, nous pourrions encore en citer un autre voté durant la dernière session et qui enlève aux commissaires le droit d'accorder des jours de congé, à moins que ces jours de congé ne soient d'un caractère purement public.

C'est-à-dire que d'après cet amendement, toutes les écoles, séparées comme publiques, devront rester ouvertes les jours de fêtes catholiques comme l'Ascension, la Toussaint, l'Epiphanie, l'Immaculée-Conception. Cette fois-ci, il n'y a pas d'exception; les écoles séparées seront atteintes comme les autres. Auparavant les commissaires d'écoles avaient le droit d'accorder un congé à l'occasion de ces jours de fêtes. Dorénavant, ils ne le pouront plus parce que ces fêtes ne sont pas publiques mais religieuses, et l'école devra rester ouverte, même si l'institutrice et tous les élèves sont catholiques.

On nous dit: en pratique les élèves pourront rester chez eux, ce qui entrainera la fermeture de l'école. Il n'en est pas moins vrai que légalement l'école doit rester ouverte. Il suffirait d'une famille mal disposée dans un district pour occasionner bien des difficultés et obliger les commissaires à appliquer la loi.

L'on nous dit encore que nous n'étions pas visés par cet amendement. Nous l'ignorons, mais, ce que nous savons bien, c'est que nous sommes directement atteints.

Nous serions, pour notre part, bien surpris si nos chefs religieux nous donnaient l'ordre de nous déclarer satisfaits de cet amendement.

En dehors des mesures qui nous atteignent comme catholiques, il en est d'autres qui nous atteignent comme Canadiens français. Nous les citerons en temps et lieu, ne serait-ce que pour prouver que, sur le terrain national comme sur le terrain religieux, nous avons seulement cité des lois et des faits sans rien exagérer.

Ce n'est pas notre faute si les uns et les autres gênent le journal de Régina et ses amis.

Le "Star" s'indigne au mot persécution. Il lui préfère sans doute le mot "ignorants". Pour notre part, nous ne les avons jamais prononcés. On n'en trouvera pas dans nos articles. Mais le fait existe, brutal; il n'est pas niable. Les parents catholiques ont été et sont encore injustement et durement traités. Ils ont le devoir de se défendre et de faire entendre bien haut leurs protestations.

Si l'on veut conserver cette paix et cette harmonie, qui ont toujours existé dans cette province ausi longtemps que des agitateurs ambitieux ne sont pas venus semer la discorde pour des fins politiques, il existe un moyen bien simple. Qu'on nous accorde ici le système scolaire de l'Ontario qui donne d'une façon générale toute satisfaction. Par cette mesure pacificatrice, M. Anderson prouvera ses bonnes intentions et il se grandira dans l'histoire.

Quant à nous, nous pouvons lui garantir que nous ne serons pas les derniers à l'en féliciter. Lorsqu'il fit disparaître, de ses derniers amendements, deux clauses visant certaines associations de commissaires, nous l'en avons publiquement remercié dans le "Patriote". Nous le ferions encore avec plaisir, si ses actes nous en donnaient l'occasion, mais en attendant nous devons le juger par la législature dont il est l'auteur, nourrissant l'espoir qu'un jour ou l'autre, s'apercevant qu'il a fait fausse route, il reviendra sur ses pas, imitant en cela un homme d'Etat dont la réputation n'a point souffert de cet acte de justice.

Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan
Raymond DENIS, Prés.,
A. DE MARGERIE, Sec.

La campagne antireligieuse en Russie

Les nouvelles méthodes de la lutte contre la religion

Le premier Congrès de l'International religieux qui vient de terminer ses réunions à Pétrograd a saisi le gouvernement soviétique d'une lettre demandant de défendre à toute personne n'ayant pas atteint 18 ans, l'entrée des églises et des autres établissements religieux.

Les "Sans-Dieu" proposent à cet égard au gouvernement de ne pas promulguer une nouvelle loi, mais d'ajouter au paragraphe de la loi qui défend à la jeunesse l'entrée dans les cabarets et les établissements de nuit, l'interdiction de fréquenter les églises. D'après ce projet, les parents sont tenus responsables de l'infraction de cette loi par leurs enfants, et les coupables seront jugés pour activité antigouvernementale. La demande en question sera débattue dans la prochaine réunion du "Cik" (Comité exécutif central).

Les enfants contre la propagande antireligieuse

La "Vetcheraiaia Moskva", de Moscou, relate un fait extraordinaire qui a eu lieu dans l'école No 9, appartenant à une fabrique d'Etat.

Ayant appris que le Comité régional des "Sans-Dieu" avait convoqué dans l'immeuble de l'école un meeting antireligieux, les enfants se sont munis de pierre, ont brisé toutes les vitres de la salle où la réunion s'est déroulée et ont blessé plusieurs personnes s'y trouvant.

L'enquête à laquelle le Guépéou a procédé immédiatement a établi qu'il existait dans l'école une Union religieuse dont les membres se reconnaissaient par les croix brodées sur la partie intérieure de leurs vestons. Le Soviet de la fabrique a ordonné d'inscrire les parents des enfants prenant part à ce mouvement sur la liste noire, ce qui les prive des cartes donnant droit aux denrées alimentaires. — E.S.P.

PARIS. — Le Dr René Jacquemaire Clemenceau est décédé samedi dans une clinique, à la suite d'une infection contractée en soignant un patient. Le ministre de l'hygiène le décora de la Croix de la Légion d'Honneur avant qu'il expirât. Le Dr Clemenceau était le petit-fils du "Tigre".

CARTES PROFESSIONNELLES

VOLUME XIX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 22 JUILLET 1931 NUMERO 8

L'homme supérieur est impassible: on le blâme, on le loue, il va toujours.

NAPOLEON.

LA LIBERTÉ

Le journalisme est devenu l'une des formes nécessaires de l'apostolat contemporain.

Mgr GIEURE.

A REGINA

Les deux associations indépendantes de commissaires d'école de la Saskatchewan témoignent de l'existence d'un état d'esprit chez la majorité non-catholique de cette province. C'est un état d'esprit hostile aux catholiques et mesquinement tracassier. Il est évident que les commissaires catholiques ne consentiront à la fusion proposée par M. Heane que s'ils ont l'assurance que dans les congrès de commissaires d'école ils n'auront plus à redouter les ennuis que, dans le passé, cet état d'esprit leur a causés.

Cependant, cet état d'esprit, les commissaires non-catholiques ont démontré l'hiver dernier, lors de leur congrès annuel, qu'ils n'en étaient pas encore libérés. Ils y ont approuvé des résolutions qui ne s'expliquent que par une hostilité déraisonnée contre leurs concitoyens catholiques. L'une d'elle mérite l'analyse, ne serait-ce que pour souligner l'irréflexion et la puérilité avec lesquelles des gens ordinairement sages peuvent parler lorsqu'ils sont les victimes de préjugés aveuglants.

Le dernier congrès annuel de la *Saskatchewan School Trustees' Association* a réclamé l'abolition des écoles séparées en cette province.

Supposons, un instant, que la Législature de Régina réponde à cette demande. Et voici tout le pays plongé dans l'énervement et l'agitation d'une nouvelle question d'écoles séparées. Et puis, il est à prévoir que la minorité catholique, cette fois encore, en appellera aux tribunaux: car le droit aux écoles séparées telles qu'elles existent en Saskatchewan est déclaré intangible et soustrait à la jurisdiction de la Législature par la Loi d'Autonomie de 1905. Il est à prévoir aussi que les tribunaux donneront raison à la minorité. Alors où en sera la *Saskatchewan School Trustees' Association?* Continuera-t-elle l'agitation à son compte? Menacera-t-elle le pays d'une sécession? Interviendra-t-elle à Ottawa pour obtenir un amendement à la constitution de la Saskatchewan? Ou bien, se rendra-t-elle tout simplement? Peu importe, mais tout cela constituera un événement qui ira dans l'histoire prendre place avec la question des écoles du Manitoba et qui desservira les meilleurs intérêts de la minorité, de la Saskatchewan et du Canada tout entier. Et après tout cela, en supposant que la minorité catholique n'en appelle pas aux tribunaux ou bien que les décisions judiciaires maintiennent les prétentions de la *Saskatchewan School Trustees' Association*, qu'auront obtenu les adversaires de l'école séparée?

Il y a actuellement en Saskatchewan, on l'a dit aux congrès de Régina, environ vingt écoles séparées, dont la moitié est aux mains des catholiques et l'autre moitié aux mains des protestants. Et on ne semble pas, de part et d'autre, enclin à en fonder davantage. Or, il y a quelque 4,000 arrondissements scolaires dans la province. Vaut-il vraiment de semer la discorde, de provoquer d'amères polémiques à travers tout le pays pour obtenir une mesure législative qui n'affecterait qu'un nombre si infime des écoles de la Saskatchewan? Et quel serait l'effet ultime de cette législation, quelle satisfaction en obtiendraient ses protagonistes? M. Denis l'écrivait encore il y a quelques jours: les écoles séparées de la Saskatchewan sont en réalité des écoles publiques. On y suit le même programme, on y emploie les mêmes manuels et toutes les ordonnances officielles, sauf celles relatives aux emblèmes religieux et aux costumes congréganistes, s'y appliquent instinctivement. Dans les unes comme dans les autres, le droit à l'instruction religieuse et à l'enseignement du français est exactement le même. Ecoles séparées, en Saskatchewan, c'est deux mots et c'est tout. Tout ce que leurs adversaires gagneraient donc à leur abolition, ce serait qu'elles perdent leur nom d'écoles séparées et qu'elles prennent le nom dont elles peuvent aujourd'hui justement s'appeler: écoles publiques.

L'ineptie de cette proposition n'a pas dû échapper à un homme intelligent et calme comme M. Heane. C'est peut-être ce qui explique qu'en dépit des intempérances commises au dernier congrès de la *Saskatchewan School Trustees' Association*, il a reconnu, et sans restriction, que les commissaires catholiques et, en particulier, les commissaires franco-canadiens avaient des intérêts particuliers à protéger et qu'il s'est déclaré disposé à les pourvoir, au sein de l'association provinciale, d'organismes particuliers leur permettant de continuer à protéger ces intérêts. A tout événement son attitude, qui a toutes les apparences de la plus complète sincérité, n'est certes pas celle qui a prévalu chez les commissaires d'école non-catholiques l'hiver dernier. De plus, l'assurance avec laquelle il est venu auprès des commissaires catholiques permet de présumer qu'il a confiance de faire prévaloir ses propres vues auprès de ses collègues. M. Heane et son offre de fusion seraient donc alors la manifestation d'un meilleur esprit.

Il parait entendu que les deux associations indépendantes délégueront quelques-uns de leurs officiers auprès du prochain congrès de l'association provinciale pour y exprimer les conditions qu'elles entendent poser à la future fusion. On pourra alors juger si un changement s'est opéré dans les dispositions de la majorité protestante à l'égard des minorités catholiques et si l'esprit manifesté par M. Heane s'est substitué à l'esprit qui a dominé chez les commissaires d'école depuis 1918. Et il est possible que ce soit à cette occasion que se décide le sort de la fusion.

Il peut paraître oiseux d'insister sur autant de détails d'un problème particulier à la Saskatchewan. Cependant, ces détails servent à marquer une circonstance qui indique au moins l'atmosphère dans laquelle les nôtres de là-bas doivent envisager leur situation scolaire, conditionne leurs organismes de résistance et explique, sans toutefois les justifier aucunement, les additions et les changements faits depuis deux ans à la législation scolaire de la Saskatchewan. Ils peuvent peut-être aussi permettre d'espérer la restauration prochaine d'une ère de meilleure entente dans la province voisine. De plus, ils permettront certainement de comprendre les décisions que prendront les commissaires catholiques sur l'offre de fusion que M. Heane leur a faite à Régina.

Enfin, à la suite de ces énoncés de faits, il sera plus facile d'analyser prochainement certains rapports présentés aux congrès de Régina et de comprendre quelques-uns des obstacles qui s'opposent aux activités des organisations catholiques et françaises de la Saskatchewan.

Henri LACERTE.

NOTES DE LA SEMAINE

Les Clercs de Saint-Viateur

La semaine dernière on a célébré à Joliette, dans la province de Québec, le centenaire de la fondation canonique de l'Institut des Clercs paroissiaux ou catéchistes de Saint-Viateur. Nous lisons, à ce propos, ces lignes, dans un journal de Montréal:

Notre population tout entière voudra s'associer de coeur et d'esprit à ces brillantes manifestations et témoigner ainsi l'estime dans laquelle elle tient les religieux qui se dévouent depuis un siècle au service des causes de l'éducation et de la charité, non seulement au Canada, mais à l'étranger.

Dans une notice où il raconte l'histoire de sa communauté et ses développements merveilleux, le P. J. Latour, supérieur provincial, dit comment le grain de sénevé jeté en terre il y a cent ans s'est épanoui en une magnifique floraison. Etabli en 1831 à Vourles, en France, par le curé de l'endroit, l'abbé Louis-Joseph-Marie Querbes, l'ordre des Clercs de Saint-Viateur s'est répandu rapidement au point qu'il compte aujourd'hui des maisons en Belgique, en Espagne, au Canada, aux Etats-Unis, et qu'il étend ses activités même jusqu'en Chine. De 1915 à 1925, on a dû, faute de sujets, refuser 105 demandes de nouvelles fondations. Ces faits, pour ne mentionner que ceux-là, soulignent assez la considération dont jouissent les Clercs de Saint-Viateur et le prix que l'on attache partout à leur ministère.

Nous nous associons d'autant plus volontiers à cet hommage que notre province possède une importante maison de Catéchistes de Saint-Viateur: nous voulons parler de l'oeuvre d'Otterburne, qui reçoit, en nombre considérable, les enfants orphelins de l'Ouest canadien.

La situation financière de l'Ouest canadien

C'est cette semaine que le Parlement s'occupera de voter la grosse somme qui empêchera les cultivateurs ruinés et les chômeurs des villes de périr de faim et de froid l'hiver prochain.

On sait déjà que le gouvernement fédéral a acheté deux millions de boisseaux de blé, qui ont été confiés aux meuneries de l'Ouest. Les municipalités et les personnes qui désireront obtenir de la farine n'auront qu'à en demander. Les lieux de distribution seront annoncés sous peu. Ce blé va donner environ 450,000 barils de farine.

Il entre depuis quelques jours dans la situation un facteur nouveau — un facteur heureux: nous voulons parler de l'amélioration de la récolte produite par les pluies abondantes des derniers vingt jours. Sans doute, beaucoup de cultures sont irrémédiablement perdues, mais en beaucoup d'endroits les grains se sont mis à pousser; les foins surtout ont meilleure apparence, et nous ne verrons pas ces migrations de troupeaux qu'on nous annonçait d'une région vers une autre. Le désastre de cette année est assez grand pour qu'on ne l'exagère point.

Pour ce qui est des chômeurs des villes, nous connaîtrons bientôt les mesures d'urgence qui seront prises. Souhaitons que les travaux qui seront entrepris le soient avec cette pensée qu'il faut surtout donner de l'ouvrage aux nécessiteux. Toutes les municipalités n'ont pas ainsi compris leur devoir l'automne dernier. Il ne s'agit pas ici autant de *financer* les municipalités dans des entreprises spécialisées que d'inaugurer des travaux où la main d'oeuvre s'emploie par masses.

Si, du haut en bas de l'échelle, on apporte de l'intelligence et de la bonne volonté à la tâche, on constatera que cette tâche se simplifiera notablement. Et l'hiver passera comme les autres — sans que personne au Canada ne périsse de faim et de froid.

La liberté de parole au Canada

M. Woodsworth, député ouvrier de Winnipeg aux Communes, a essayé, au cours de la session, de faire amender le Code criminel de manière à "sauvegarder la liberté de parole". Or dans la pensée du député de Winnipeg, il s'agirait d'accorder aux communistes plus de facilités qu'ils n'en possèdent actuellement pour tenir leurs assemblées.

Le parlement a tué le *bill* du loquace député; et cela avec raison. Comme question de fait, les autorités tolèrent beaucoup trop les excès de ces agitateurs de tous calibres. La liberté de parole bien entendue ne saurait comporter le droit de prêcher le désordre et la violence. Si on écoutait les énergumènes qui se réunissent le temps en temps au *Market Square* de Winnipeg, l'organisation sociale, économique et politique actuelle volerait en éclats. Les temps ne sont pas encore venus, heureusement, où ces doctrines subversives ont chance d'être adoptées. Par contre, c'est le devoir de nos gouvernants d'étudier avec soin toutes les possibilités de réforme bienfaisante, et d'améliorer le sort de nos populations laborieuses. Dans notre pays canadien, il n'est pas une seule évolution désirable qui ne puisse se faire par des méthodes paisibles: il s'agit tout simplement de convaincre la majorité de l'électorat, puis les lois passeront toutes seules, sans chahut...

Le scandale de Beauharnois

Puisque le comité d'enquête institué par les Communes n'a pas encore entendu tous les témoignages, il est trop tôt pour tirer des conclusions définitives. Mais ce qui est déjà sorti du sac montre que le pays est en présence d'une gabegie politico-financière d'une ampleur considérable. Jamais peut-être l'audace des manipulateurs de l'Argent ne s'est affirmée au Canada avec autant de crudité. Les promoteurs de la *Beauharnois Power Company* ont distribué des gratifications par centaines de mille piastres!

Honnêtes gens qui vous demandez souvent d'où sortent les fonds des caisses électorales, lisez ce qui se passe à Ottawa, et vous serez renseignés!

Tout ceci est profondément pitoyable. Tandis que la population canadienne se débat dans une gêne financière effrayante, des goinfres font une monumentale razzia sur une Industrie qui devra vendre son électricité à des prix élevés si elle veut se défrayer des *générosités* qu'on lui a imposées. La cupidité des gros bonnets est souvent humiliante pour la nature humaine: il y a du porc dans la confection de certains hommes.

Et c'est un bien mauvais exemple à donner, en ce moment où le Capital est assailli de tous bords et de tous côtés. Le bon Capital propre, nous en reconnaissons tous la nécessité; mais, franchement, il vaut mieux être pauvre que d'être riche à la façon gloutonne qui nous est révélée par l'enquête parlementaire d'Ottawa.

INTERIM.

Commandeurs de l'Ordre de Saint-Grégoire

Québec. — M. le notaire Victor Mathieu, de cette ville, a été créé commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand en reconnaissance de l'intérêt qu'il a porté aux oeuvres éducationnelles et religieuses de l'Ouest canadien. MM. Alphonse Blanchet et Albert Chrétien ont également été créés commandeurs.

LES COUPEURS A LA FAUCILLE

Dans ma prime jeunesse, qui ne remonte pas encore à un quart de siècle, l'époque des moissons mettait en branle des armées de coupeurs et de coupeuses à la faucille. Comme ceux de mon âge, j'étais fier quand je pouvais abattre un demi-arpent pendant que les champions de la faucille coupaient un arpent par jour; c'étaient des coupeurs "dépareillés"!

Pour mon père, un terrien de race, c'eut été une profanation que d'attaquer le blé avec une autre arme qu'une faucille... Il avait la fierté des anciens chevaliers de l'arme blanche! Les conditions économiques qui lui ont fait modifier son opinion, n'ont pas ravi à ce souvenir son charme exquis.

Hélas! tout ce qui reste de cette époque, ce sont les souvenirs du jeune âge, les traditions orales qu'il ne faudrait pas manquer d'enregistrer et quelques rares faucilles rouillées suspendues aux entraits des greniers avec les vieux fléaux, les bottes jersaises, les vans, les quenouilles et les crinolines de nos grand'mères.

A la barre du jour, le vieux moissonneur est debout pour sonder l'horizon et préparer les faucilles. Depuis plusieurs jours, il a vu son champ de blé changer de couleur et ce matin le premier rayon de soleil qui glisse par-dessus les monts, met un miroitement d'or décisif.

"Vite, les jeunesses, préparez-vous pour aller couper; les voisins sont prévenus!"

Le déjeuner est pris gaîment et avec une certaine hâte, et puis l'on part en chantant:

Allons, garçons et filles,
Le ciel est radieux!
Préparons nos faucilles,
Soyons gais et joyeux.

Les voisins et les voisines, qui sont venus prêter des journées, font avec les membres de la famille, un ensemble harmonieux. Presque toute la maisonnée est mobilisée au champ, il ne restera que les vieux à la maison.

Aussitôt la colonne s'ébranle avec vivacité et les faucilles qui ne sont pas encore dérouillées mettent un croissant sombre et de grandeur variable sur chaque épaule droite. Tous, — jusqu'aux enfants qui réclament la faveur d'être témoins de la première attaque — ont un air de décision grave, de gaîté sereine comme des gens qui vont accomplir quelque chose de sublime.

Le vieux, comme un chef d'équipe, assigne les tâches et ordonne le travail. Mais avant de se mettre à l'oeuvre, il considère la nature recueillie, les épis blonds inclinés en signe de résignation, et il fait un grand signe de croix que la bande tapageuse imite en silence... Puis sa faucille couche les premiers épis.

Déjà les plus ardents rivalisent d'ardeur pour conquérir la planche du bord qui échoue au vainqueur. Il y a une alternance joyeuse de garçons et de filles, pour que celles-ci puissent être secourues au besoin et ne jamais être les dernières.

Le travail commence, on n'entend plus que la voix gouailleuse des plus avancés qui stimule l'ardeur des autres, le crissement des faucilles qui tranchent les tiges, le bruit sec des épis qui s'entrechoquent et les ahans qui accompagnent chaque nouvelle poignée ajoutée à la javelle.

Affrontant l'ardeur du soleil, la douleur au rein et les menaces d'engorgure aux poignets, la troupe s'avance et fonce sans répit sur cette muraille de tiges altières qui recule. C'est une frontière qui fuit sous les coups répétés des assaillants.

De ces humbles humanités courbées ou agenouillées pour accomplir une rude tâche, presque un sacrifice, un chant, un hymne s'exhale: l'hymne du travail vainqueur, du travail glorieux qui assure le pain de nos foyers et de nos autels.

A l'autre bout du champ, le vieux fermier initie les plus jeunes à la tâche et il entame les menées des plus faibles pour prévenir les découragements.

Midi sonne au clocher de la petite église et l'harmonie de l'Angelus est une douceur pour le coeur comme pour l'estomac. Les faucilles lancent des éclairs avant d'être plantées comme des sentinelles en face des nouveaux épis à abattre.

Les enfants apportent la soupe, les pommes de terre et la potée de lard toutes chaudes et le cercle se forme pour le dîner. La mère, pour le dessert, a préparé une surprise, des beignets aux pommes arrosés de sirop d'érable qui soulèvent les commentaires les plus favorables. Les pipes s'allument aux bouches des adultes et les langues font un feu roulant.

— Pierre, si tu continues, tu vas t'engorger le poignet, fait l'un des coupeurs.

— Marie, dit un autre, si je n'avais pas taillé une petite libèche sur ta menée, tu n'aurais pas tant de façon.

— Moi, fait Jean, âgé de huit ans, quand je serai grand, je couperai de grosses poignées comme papa.

Les plus las s'assoupissent un instant à l'ombre de la clôture. A une heure environ, les faucilles entrent de nouveau en danse jusqu'au goûter de l'après-midi, vers cinq heures.

Sur la fin du jour la gent moissonneuse se dresse pour aller prendre une nouvelle menée, on sent plus de lourdeur dans le pas; mais les courages tiennent bon et les têtes émergent de temps en temps au-dessus des épis, pour constater la progression de l'attaque.

L'Angelus du soir est accueilli avec une grande ferveur qui ranime le courage pour une autre avance. Moins ardentes mais plus assurées, les faucilles taillent sans cesse et les javelles s'étirent sans fin dans le couchant. L'ombre crépusculaire plus que la fatigue a raison de ces indomptables courages qui battent en retraite.

Des millions d'épis, des ribambelles de javelles jonchent six acres de chaume en face de dix glorieux soldats de la glèbe; comme des trophées les plus beaux épis surmontent les coiffures rustiques!

Un chant vainqueur s'échappe des poitrines où la faim a établi ses quartiers, quand à la maison la lampe, comme un phare attirant les estomacs et les coeurs, met sa flamme vacillante à la fenêtre.

La gaîté et la vigueur renaissent autour de la table puis vont se renouveler dans le sommeil. Il n'y a pas d'épine dans l'oreiller du moissonneur!...

Les coupeurs et les coupeuses disparaissent, sont disparus! Gardons au moins les faucilles aux poignées desquelles nos prédécesseurs ont laissé leur vigoureuse empreinte: elles seront non seulement des antiquités, des reliques, mais des témoins d'un labeur patient et ardu, des prédicateurs d'énergie aux partisans du moindre effort.

Georges BOUCHARD.
(Vieilles choses, vieilles gens)

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Le traité de l'Australie

L'Action Catholique (Eugène L'Heureux):

M. Bennett a bien agi en faisant son premier traité avec l'Australie, antipode du Canada, pays dont la production est fort dissemblable de la nôtre. Il a eu l'intelligence de commencer par le plus facile. Son succès avec l'Australie lui donnera sans doute un élan qui l'aidera à traiter avec les autres dominions et pays britanniques.

Car il faut plusieurs traités pour permetre au Canada économique de respirer. Nous savons même que le marché britannique seul ne pourra pas absorber toute notre production exportable de certains produits tels que le blé, le papier à journal, les automobiles, etc. Probablement aurons-nous à éviter l'écueil d'un protectionnisme outrancier vis-à-vis plusieurs pays qui pourraient bien absorber une partie de notre production. Aussi espérons-nous que M. Bennett saura mettre à temps de l'eau dans son vin... même si c'est un bon vin d'Australie.

Notre premier ministre devra évidemment résister aux pressions que feront sur lui un bon nombre de manufacturiers et de producteurs sous prétexte qu'il faut protéger l'industrie nationale, mais au fond avec l'arrière-pensée d'exploiter le consommateur canadien livré à leur merci.

M. Bennett a traité comme il fallait les producteurs de vin de Niagara, qui voulaient jouir d'une protection nuisible au public. Puisse-t-il se montrer ausi ferme vis-à-vis les manufacturiers millionnaires et influents, actionnaires de compagnies au stock noyé dans la surcapitalisation, puissants souscripteurs électoraux, fervents de la protection on sait pourquoi.

Si le traité australien donne ce que nous en atendons et s'il est suivi d'autres également fructueux, M. Bennett aura bien mérité du peuple canadien. Mais, encore une fois, il ne faut pas que le Canada s'isole dans un protectionnisme outrancier et têtu qui fasse l'affaire de quelques industriels, et n'assure à la masse que des salaires réels disproportionnés au coût de la vie.

Et l'impérialisme économique vers lequel nous achemine la politique douanière de M. Bennett peut être excellente à plusieurs points de vue, selon nous, pourvu qu'on ne la pratique pas de façon trop exclusive, pourvu que l'on tienne compte des nécessités géographiques et que l'intérêt du Canada ne soit pas sacrifié sur l'autel de la solidarité impériale. Cette solidarité, nous l'accepterons, certes, mais à la condition qu'elle fasse notre affaire. Les Anglais, qui sont gens pratiques, nous pardonneront bien cette conception utilitaire de la solidarité économique impériale.

Propagande antifrançaise

Le Droit (Charles Gautier):

Malgré les manoeuvres et les échappatoires de son ex-ennemie, la France a accepté le plan de moratorium Hoover, ajournant pendant une année le paiement des dettes internationales. Elle se prive ainsi, pour cette année, d'un revenu de deux à trois milliards de francs-or. Conformément aux stipulations de l'accord franco-américain, la France a donné à la Banque des règlements internationaux instruction pour le retour immédiat au Reich, sous forme de prêt, de la somme que l'Allemagne a versée le 15 juillet comme paiement d'annuité inconditionnelle prévue par le plan Young.

La France ajoute un nouveau sacrifice à ceux qu'elle a déjà consentis ou qui lui furent imposés par la volonté de certaines nations plus préoccupées de sauver l'Allemagne que de soutenir et de renforcir leur ancienne aliée. Elle le fait à un moment où elle a de légitimes raisons de se plaindre de la politique intérieure et extérieure de l'Allemagne qui, par une propagande habile, cherche à obtenir la revision du traité de Versailles.

Il semble que pour cette nouvelle preuve de coopération internationale et de générosité envers l'Allemagne, la France devrait être remerciée, elle devrait grandir dans l'estime des autres peuples. Cette reconnaissance est loin d'être générale.

Parce que la France n'a pas acquiescé immédiatement à la proposition américaine, parce qu'elle veut attacher au relèvement financier certaines garanties d'ordre politique, plusieurs journaux anglais et américains lui adresent des blâmes injustifiés.

Un Américain de Boston, qui a servi pendant la guere, a cru nécessaire de prendre la défense de la France dans les quotidiens de sa ville: "Les temps sont difficiles pour les amis de la France, écrit-il; cette semaine, à Boston, je n'ai presque rencontré que des blâmes et des oppositions. Je n'en ai pas moins défendu avec chaleur le point de vue français. J'ai demandé à mes contradicteurs, en majorité d'anciens soldats, s'ils avaient oublié les régions désolées du Nord de la France, les villes et les villages dont aucune maison n'était restée debout, les fabriques ruinées, les machines emportées en Allemagne... Et j'ajoutais: Indiquez-moi un seul "home" en Germanie qui ait eu une fenêtre endommagée pendant la guerre! Puis j'ai exposé le gaspillage financier régnant aujourd'hui en Allemagne par la socialisation des chemins de fer et de tous les services publics. Enfin je me suis écrié: Où en serions-nous aujourd'hui, mes amis, si l'Allemagne, et non les Alliés, avait gagné la guerre?"

En Angleterre, les journaux conservateurs, ceux qui, d'ordinaire, sont le plus sympathique à la France, reprochent à celle-ci de vouloir retirer un profit politique des difficultés financières de l'Allemagne. "La France, disent-ils en résumé, ne veut pas aider financièrement sa pauvre ennemie d'hier à moins qu'elle cesse de mettre la paix en danger sur les frontières de l'Alsace et de la Pologne, de rechercher une union politique avec l'Autriche, et de se soustraire au obligations du traité de Versailles. Quel tyran! Nous, Anglais, sommes beaucoup plus magnanimes." Oui, qu'on aille le demander aux Egyptiens, aux Boers et aux Hindous!

La France a raison de demander des garanties d'ordre politique à l'Allemagne, pour sa sécurité et pour celle du monde. A quoi servirait-il de repêcher l'Allemagne de l'abîme financier où elle s'est jetée elle-même si elle continue d'être en Europe une cause de malaise et de discorde?

Lisons avec prudence les dépêches européennes, car, presque toutes sont rédigées dans le but de miner le prestige de la France et de réhabiliter l'Allemagne.

Un pamphlet contre le Pape est saisi

Rome. — Un violent pamphlet contre S. S. le Pape et l'Eglise, intitulé "Détruisons le Vatican", distribué à Rome depuis quelques jours, a été saisi par la police et quatre des auteurs prétendus ont été dénoncés aux pouvoirs judiciaires, à la demande de l'organe officiel du Vatican l'"Osservatore Romano".

Trois des auteurs accusés n'appartiennent pas à l'organisation fasciste, le quatrième, Emilio Settimelli, a été expulsé du parti fasciste en 1928 pour ne pas s'être soumis à la discipline imposée à tous ses membres.

SAINT-BONIFACE

A la cathédrale

La toilette extérieure de la cathédrale est presque terminée. Les tours ont été rafraichies et brillent d'un éclat nouveau. La toiture a été peinturée à neuf. La cathédrale semble rajeunie. M. Viel était en charge des travaux et avait pour le seconder un groupe d'ouvriers habiles.

M. l'abbé Emilien Lévêque est revenu du Camp Morton avec les garçons qu'il y avait conduits. M. Lévêque avait sous ses charges une trentaine d'enfants, choisis surtout parmi les familles moins à l'aise, qui se sont amusés à leur goût.

A l'archevêché

Son Exc. Mgr Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, est retourné dans l'Est mardi matin. Son Excellence était venu au chevet de Mgr l'Archevêque aux premiers jours de sa maladie. Monseigneur a visité le Manitoba, s'est rendu jusqu'au Pas et a vu les principaux centres français de la province. Mgr Decelles a conquis tous ceux qui l'ont rencontré par sa bonté et sa douceur. Il était accompagné de M. l'abbé Decelles, curé de Farnham, qui est retourné avec lui.

L'Université de Montréal

La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface fera les honneurs d'une réception aux excursionnistes de l'Université de Montréal, le 28 de ce mois. Le train d'excursion entrera en gare du Pacifique Canadien à 4 h. du soir pour repartir vers 11 h.

Les excursionnistes ayant exprimé le désir de prendre un peu de repos avant l'heure du dîner qui aura lieu à 6 h., à l'hôtel du Pacifique Canadien, — ou est-ce un prétexte inventé par la moitié féminine de l'excursion pour visiter les grands magasins à rayons? — il n'y aura rien avant la veillée.

A 7 h. 15 précises, tous les propriétaires d'autos qui voudront bien mettre leurs voitures à notre disposition sont priés de se rendre à l'archevêché; de là on se mettra en route pour l'hôtel Royal Alexandra. Après une courte randonnée par les principales rues de notre ville, aura lieu la réception dans les jardins de l'archevêché, gracieusement mis à notre disposition par Mgr Jubinville. Vers 10 h. 30 s'effectuera, encore en autos, le retour à la gare pour le départ du train.

Toute la population de langue française des deux villes est cordialement invitée, cela va sans dire.

Nous comptons sur un nombre suffisant de voitures pour transporter les 85 excursionnistes, soit une vingtaine au moins. A l'avance, la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface remercie bien sincèrement les personnes généreuses qui seront au rendez-vous avec leurs voitures. Merci!

LE PRESIDENT,
Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface.

Départ de M. Doucet

Samedi soir dernier, à l'occasion du départ prochain pour Montréal de M. l'échevin Alfred Doucet, un nombreux et distingué groupe d'amis s'était réuni chez M. N. Dupas, sur l'invitation de l'A.C.J.C., pour témoigner au futur Montréalais la haute appréciation des services nombreux et insignes qu'il a rendus dans le domaine municipal, scolaire et national.

On remarquait à cette réunion: Son honneur le juge Roy, M. le magistrat Henri Lacerte, président de l'Association d'Education; MM. les échevins R. Pelletier, N. Suarez, A. Vanesiander, N. Pirotton; l'ex-échevin H. d'Eschambault; le R. P. Faure, S.J., recteur du Collège; le Rév. Frère Joseph, principal de l'Institut Collégial Provencher; M. J.-A. Marion, président de la commission scolaire; M. J.-H. Daignault, président de la Société Saint-Jean-Baptiste; M. J.-C. Davis, président de l'Association Libérale provinciale; M. R. Bernier, vice-président du Comité régional de Saint-Boniface; M. le chef de police J.-H. Beaudry; M. A. Feriand, gérant de la Société d'Administration et de Fiducie; M. A. Pelletier, représentant le Cercle Ouvrier Saint-Joseph, en l'absence de M. U. Lambert; les membres des cercles de l'A.C.J.C. La Vérendrye, Ritchot et Sacré-Coeur.

M. J.-A. Marion présida la soirée avec cette heureuse aisance qu'une longue expérience lui a donnée.

M. le magistrat Lacerte, dans une allocution qui fut très applaudie, exprima avec beaucoup de bonheur le profond regret que ce départ causait à toute la population française de Saint-Boniface et du Manitoba. Il rappela les hautes qualités de probité, de ténacité, de travail, et les nombreux talents qui valurent à M. Doucet l'estime de tout le monde. Au nom de ses amis, M. Lacerte lui présenta une substantielle bourse, en ajoutant le souhait, que tous partagent, qu'il nous revienne dans un bref délai.

* * *

Lundi soir, M. Doucet était l'objet d'une belle manifestation alors qu'il était l'hôte d'honneur à un banquet organisé par les échevins et le personnel de l'hôtel de ville. M. l'échevin Pelletier présidait. La soirée a été marquée par la plus vive gaieté. A l'issue du banquet, M. l'échevin MacLean a présenté au héros de la fête un superbe sac de voyage. M. Doucet a remercié en termes émus et a dit quels souvenirs il apportait de Saint-Boniface. Plusieurs autres orateurs ont dit à M. Doucet dans quelle estime ils le tenaient.

La fête du 14 juillet

Le Comité d'organisation de la célébration de la fête nationale française du 14 juillet adresse ses plus sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué par leur présence, par leur aide ou par leurs dons, à assurer le succès de cette belle fête dont nous garderons tous le meilleur souvenir.

Voici les noms des généreux donateurs: MM. Pelletier et Phaneuf, Toupin Lumber Co., Marius et Cie; E. Guertin, Stephens Paint Co., Jos. Legouarguer, Mme veuve Dépres, St. Boniface Hardware, L. Martel, Pharmacie Préfontaine, Mme Rialland, J. Cortvriendt, Mme Paul Pothier, Mme René Dépres, Salon de coiffure Alice, Mme Gydé, H. Constant, M. Montagnon, A. Delmarque, L. Debakère, H. Fouchard, L. Bochard, Café Ritz, Victor Marius, Dr Bennett, Mme B. de Denus, Modern Dairy, La Crémerie de Saint-Boniface, F. Belot, T. Eaton Co., les Dames Auxiliaires et les Vétérans Français, Fr. Deniset, E. Létienne, Canada Bread.

Fête belge à Saint-Boniface

Dimanche dernier, les Belges de Saint-Boniface ont célébré avec pompe leur fête nationale. Près de 200 vétérans de la grande guerre se rendirent en parade, du Club Belge à l'église du Sacré-Coeur, précédés de la fanfare de la Cité de Saint-Boniface. Le R. P. Chrysostôme parla du patriotisme et de l'esprit chrétien qui nous doivent unir. Le Rév. Père bénit un drapeau offert par le consul, H. De Jardin.

A l'issue de la cérémonie, le drapeau fut officiellement présenté au club. M. Doucet représentait le maire de Saint-Boniface. Plusieurs orateurs prirent la parole, entre autres M. Joseph Bernier, député, M. Van Landeghen, président du Club Belge.

Les réjouissances se continuèrent au terrain du vieux collège dimanche et lundi.

Le banquet du 14 juillet

Ce fut une aimable fête française; nombreux convives, fin menu, organisation soignée et discrète à la fois. Dans la grande salle du Marlborough, prirent place à la table d'honneur, à la suite de M. Létienne, le président de l'Union Nationale Française: M. J.-H. Bourgouin, consul de France à Winnipeg, Mme de Denus, présidente des Dames Auxiliaires des Réservistes français, S. H. le maire Webb, Mme J.-H. Bourgouin, M. de la Giclais, Mme Laberge, présidente de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises, M. Philippe de Rocquigny, M. Noël Bernier, M. Léon Michel, M. Brennan, vice-consul des Etats-Unis, M. Cairns, secrétaire de la "Canadian Legion", Mme P. de Rocquigny, etc.

On porta avec entrain les toasts de la soirée: le Roi, la France, les dames; et l'on entendit successivement les orateurs suivants: M. Létienne, M. J.-H. Bourgouin, S. H. le maire Webb, M. Léon Michel, M. L.-P. Gagnon, M. de la Giclais, M. Brennan. Tous ces discours furent brefs, ainsi qu'il convient dans un banquet, mais leur ensemble formait une splendide glorification de la France. L'auditoire prodigua ses applaudissements aux orateurs; il les prodigua, aussi, aux artistes qui improvisèrent un programme de musique; ainsi M. Bocquin fut fêté à l'envi quand il chanta si prestement "Alouette"; il le fut encore davantage dans "Madelon", cette gaie chanson qui maintenant provoque l'émotion puisqu'elle a cadencé la marche du soldat pendant la guerre.

Le programme de la soirée avait été imprimé sur de l'imagerie française et il attestait d'une préoccupation artistique réelle et bien charmante.

La Crémerie Saint-Boniface

Malgré la dépression actuelle et le marasme industriel, notre crémerie locale fait du progrès. La Crémerie Saint-Boniface a décidé d'agrandir son local. L'on construira de nouveaux bureaux, plus spacieux et plus commodes et l'on convertira les anciens bureaux en un local pour apprêter le lait. La crémerie a décidé de vendre le lait à domicile et s'organise en conséquence. La Crémerie s'est acquise une réputation provinciale et même nationale et sûrement elle réussira dans son nouveau projet. Un outillage complet sera installé et l'on verra à servir au public du lait de première qualité, avec 4% de matière grasse et autres qualifications requises.

L'excursion à Shoal Lake

Le pique-nique annuel de la Chorale s'est fait sous les plus heureux auspices. Les excursionnistes ont quitté Saint-Boniface vers 7 h. 30 et sont arrivés à Hadashville vers 10 h. Les gens de la place avaient préparé un autel en plein air au bord de la rivière Whitemouth, dans un endroit pittoresque. La messe fut chantée par M. l'abbé d'Eschambault. La chorale exécuta une très jolie messe et la chorale mixte chanta à l'offertoire un bel "Ave Maris Stella". M. l'abbé d'Eschambault prononça le sermon en français et en polonais. La Fanfare La Vérendrye, qui accompagnait l'excursion, s'était fait entendre à l'arrivée du train et régala de nouveau les gens de l'endroit et les excursionnistes.

Les voyageurs continuèrent jusqu'au lac où l'on arriva vers 1 h. Là les excursionnistes s'amusèrent jusqu'à l'heure du départ, vers 7 h. Il y eut joutes de balle, de tennis, etc.

Au retour, le train stoppa de nouveau à Hadashville et le choeur et la fanfare furent, encore une fois, mis à contribution. Avant le départ de Shoal Lake la chorale et la fanfare avaient salué les campeurs en exécutant plusieurs morceaux.

Les organisateurs tiennent à remercier les autorités eclésiastiques, particulièrement Mgr Jubinville, sans lequel l'excursion n'eût pas été possible, aussi les autorités du "Greater Winnipeg Water District".

L'excursion comprenait environ 180 personnes, membres du choeur, de la chorale mixte, de la fanfare ou huissiers auxquels s'étaient joints d'autres visiteurs.

Fiançailles

M. et Mme O.-A. Manseau, 667, ave. Jubilee, annoncent les fiançailles de leur fille, Alberta, avec M. J.-A. Royal, de Saint-Boniface. Le mariage aura lieu le 12 août.

Retraite fermée

Les jeunes filles désireuses de renouveler leur ferveur dans le recueillement sont cordialement invitées à suivre les exercices d'une retraite fermée qui aura lieu au Couvent des Soeurs Missionnaires Oblates, à Saint-Charles, Man., du 23 au 27 juillet.

Prière de s'adresser, le plus tôt possible, à la Maison-Chapelle, 621, rue Aulneau, Saint-Boniface.

Rafle

Les prix de la rafle au protfi de la mission de Berens River ont été gagnés par: Mme Joseph Boux, 450, rue Saint-Jean-Baptiste, 1er prix; Roland Moreau, 191, rue Masson, 2ème prix; Gabrielle de Moissac, Saint-Norbert, 3ème prix.

Merci à tous ceux qui ont bien voulu encourager cette belle oeuvre missionnaire.

Le procès Henderson

L'indien Henderson, acusé du meurtre qui a bouleversé notre ville, subira son procès sous peu. Jeudi soir aura lieu l'enquête du coroner et vendredi matin l'enquête préliminaire en présence de M. Lacerte, magistrat. Le Département des Affaires Indiennes a nommé l'avocat Locke pour défendre Henderson. L'avocat de la couronne est M. Thomas.

PETITES NOTES

La maison Cusson a obtenu le contrat de l'améublement du nouveau sanatorium. La maison Cusson fournira les meubles et tout le bois nécessaire à la décoration intérieure de l'établissement. Les travaux ont commencé cette semaine.

* * *

Mme J.-L. Devaux, épouse du juge Devaux, de Kingston, Jamaïque, est en promenade chez sa soeur, Mme James Forstall, de Saint-Boniface.

* * *

M. Pierre Roy et la famille Vermette remercient sincèrement ceux qui ont bien voulu leur témoigner des sympathies dans leur deuil récent.

L'Ecole Sociale Populaire

Cette année marque le vingtième anniversaire de l'Ecole Sociale Populaire de Montréal. Elle a été fondée en avril 1911, avec l'approbation et sous les auspices de S. E. Mgr Bruchési, pour diffuser la doctrine sociale de l'Eglise, trop ignorée même des bons catholiques.

Cet anniversaire n'a été commémoré par aucune cérémonie. L'E.S.P. s'est contentée de le célébrer par un regain d'activité. C'est ainsi qu'elle a pris une part active à la propagande anticommuniste. Outre ses publications mensuelles, elle a publié des tracts dont l'un a été tiré à 50,000 et un autre à 100,000 exemplaires; elle a fait paraître une série d'affiches illustrées montrant par l'image les fruits du régime soviétique; elle a donné à la radio durant plus de deux mois des causeries sociales hebdomadaires; elle a établi un service de presse par lequel elle communique chaque semaine à une soixantaine de journaux canadiens des nouvelles absolument sûres concernant la situation actuelle en Russie, grâce aux notes que lui adresse le Bureau permanent de l'"Entente Internationale" de Genève.

L'E.S.P. compte intensifier encore cette diffusion de la doctrine sociale catholique devenue de plus en plus nécessaire. Elle vient de publier en une brochure de 64 pages le texte complet, en français, de l'Encyclique "Quadragesimo Anno" et en fera donner plus tard des commentaires appropriés.

La Semaine sociale d'Ottawa

Trois grandes conférences

Chaque Semaine sociale est marquée par trois séances publiques, tenues le soir et où le cours est remplacé par une conférence de plus grande allure. Il en sera ainsi cet été à la Semaine d'Ottawa. La première de ces conférences sera donnée le 24 août par M. André Fauteux sur l'Etat et la Religion. S. E. Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert, sera le président d'honneur. Le R. P. Georges Simard, O.M.I., donnera la deuxième conférence le 26 août, sous la présidence d'honneur du sénateur Belcourt. Il traitera ce sujet: l'Etat chrétien à travers l'Histoire. Enfin, le 28 août, à la soirée de clôture présidée par S. E. Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa, le conférencier sera M. Adélard Leduc qui parlera de la Confédération canadienne.

MONTREAL. — M. Joseph Versailles, fondateur de la raison sociale Versailles, Vidricaire et Boulais, est décédé à Montréal Est, à l'âge de 50 ans.

PARIS. — Le 8ème congrès dentaire international auquel prendront part environ dix mille dentistes de tous les pays aura lieu à Paris, du 1er au 8 août, dans le Grand Palais. Le Dr Dubeau, de l'Université de Montréal, sera le délégué des dentistes du Canada.

Cité de Saint-Boniface
A VENDRE

Des soumissions cachetées adressées au soussigné avec indication sur l'enveloppe "Soumission pour propriétés", seront reçues jusqu'à 5 heures du soir, le vendredi 24 juillet 1931, pour les propriétés suivantes:

1. Lot 428, Bloc 9, Plan 202, avec maison, 2 étages, 204, rue Aubert.

2. Lot 31, Bloc 8, Plan 386, avec magasin un étage et maison deux étages (68 et 70, rue Marion).

Démolition ou enlèvement:

3. Maisonnette, 429, rue Dubuc (située sur lots 58 et 59), Bloc 2, Plan 4.

4. Garage en bois (à l'ouest de 165, rue Marion); Lot 14, Bloc 2, Plan 386.

5. Ecurie (à l'ouest de 219, rue Marion), Lots 18 et 19, Bloc 2, Plan 386.

S'adresser au soussigné pour conditions écrites.

La plus élevée ou aucune des soumissions ne devra pas nécessairement être acceptée.

Par ordre,
ERNEST GAGNON,
Greffier.

Saint-Boniface, 20 juillet 1931.

Voiturage d'enfants d'école

Des soumissions seront reçues, par le soussigné ou par les commissaires du District Scolaire de Saint-Boniface No 1188, à partir du 20 juillet jusqu'à huit heures du soir de jeudi, le 20 août 1931, pour le transport, depuis le 1er septembre 1931 jusqu'au 30 juin 1932, des enfants d'école de ce district scolaire, demeurant sur les parcours suivants ou aux alentours:

Premier parcours: Voiture No 1

Partant du coin des routes Bourget et Youville, parcourant ensuite le chemin Dawson et la rue Dugas pour aboutir sur la rue Archibald ou, au besoin, suivre le chemin Dawson et la rue Marion.

Second parcours: Voiture No 2

Partant de la maison de M. Beghin sur le chemin Springeld et suivant le chemin Springfield jusqu'à l'intersection de la route Dawson et continuant sur cette route jusqu'à destination.

Troisième parcours: Voiture No 3

Partant de la limite est de la ville de Saint-Boniface sur le chemin Bruce et suivant le chemin Bruce jusqu'à l'intersection du chemin Sainte-Anne et continuant sur ce chemin jusqu'à destination.

Chaque voiture pourra embarquer sur son parcours et aux alentours immédiats un nombre n'excédant pas, pour les voitures No 1 et No 2, 28 enfants, et, pour la voiture No 3, 22 enfants et les conduire aux Instituts collégiaux Provencher et Saint-Joseph pour les classes et les reconduire par la même route après quatre heures de l'après-midi.

La Commission Scolaire fournira les voitures nécessaires et les commissaires se réservent le droit de fixer un horaire qui devra être suivi par les conducteurs et au besoin pourra changer le parcours. Le soumissionnaire choisi sera tenu de signer un contrat suivant la formule adoptée par le Bureau d'Education et devra fournir une garantie personnelle au montant de $250.00 pour chaque voiture.

Tout soumissionnaire devra inscrire sur son enveloppe "SOUMISSION POUR VOITURAGE DE ROUTE No ..." et indiquer la route choisie.

La soumission la plus basse ne sera pas nécessairement acceptée et les commissaires se réservent le droit de refuser les soumissions pour l'une ou l'autre route ou toutes les soumissions.

LOUIS BETOURNAY, Sec.-trés.,
Commission Scolaire de St-Boniface,
Casier postal 189 ou
Institut Collégial Provencher.

20 juillet 1931.

Page Féminine

Vie d'Elisabeth Leseur (1)

La plupart de nos lectrices connaissent, pour y avoir puisé aux heures d'épreuves la vaillance nécessaire, cet émouvant "Journal et Pensées de chaque jour" d'Elisabeth Leseur, ouvrage d'une beauté souveraine, d'une sérénité toute divine. Aussi croyons-nous inutile de leur présenter cette femme-apôtre dont le nom rayonne dans le monde entier et que l'on aime comme une vivante.

La lecture du "Journal" et des autres volumes, "Vie Spirituelle" et "Lettres sur la souffrance" avait créé chez les admirateurs d'Elisabeth le désir d'une connaissance plus intime de cette âme d'élite. Requêtes et instances se multiplièrent: on voulait une biographie! Le R. P. Leseur répond aujourd'hui à cette pieuse curiosité par une vie simple et lumineuse qui aura un rayonnement profond.

Elisabeth Leseur naquit en 1866 et reçut une éducation familiale chrétienne qui n'eut rien cependant de surnaturel.

Quelques étapes de sa jeune vie: sa première communion à laquelle elle se prépare avec une ferveur extraordinaire. Vers cette époque commence son journal d'enfant où "l'on perçoit déjà toutes les notes surnaturelles qui plus tard seront caractéristiques de sa spiritualité." La mort de sa petite soeur, Marie, en 1887, lui cause un coup terrible dont elle garde la blessure en son coeur toute sa vie.

En 1889, Elisabeth épouse M. Leseur, de famille très catholique, qui avait perdu la foi. Il s'engage à respecter les croyances de son épouse, mais ne remplit guère cette promesse. Pendant huit ans, il manoeuvre pour détruire la foi de sa jeune femme et l'amener à l'agnosticisme qu'il professe. Au moment où il se croit vainqueur, Elisabeth se ressaisit à la lecture de la "Vie de Jésus" de Renan. Sa sérieuse culture intellectuelle et la droiture de son jugement l'empêchent d'être frappée par la magie de la forme. Elle perçoit l'indigence du fond, le manque de sincérité de l'écrivain et dès lors revient à l'Evangile et à cette vie religieuse qu'elle ne quittera plus.

Après la mort de son épouse, un travail de transformation s'opère chez M. Leseur, fortement ébranlé par la lecture du "Testament spirituel" et du "Journal". Répondant à un appel intérieur où il reconnait la voix d'Elisabeth, il se rend à Lourdes et y trouve la foi. Quelques mois plus tard, il devient le R. P. Leseur, des Frères Prêcheurs.

On devine tout l'intérêt de cette biographie de Mme Leseur écrite par le témoin de sa vie. L'auteur n'a pas caché les défauts d'Elisabeth, les défaillances de cette âme virile. Il a fait ressortir la lutte de chaque jour contre elle-même et c'est cela qui nous touche. En cette vaillante, nous trouvons une femme comme nous, qui sut atteindre les cimes par la perfection du devoir accompli et marcher d'un pas résolu dans le chemin de la volonté divine. Sa faiblesse nous encourage autant que sa vaillance et l'on sent le désir de se mettre à son école.

Elisabeth avait une intelligence extraordinaire de la douleur. Souffrances du corps, de l'âme, épreuve de la solitude, deuils, elle connut les peines successives qui façonnent le coeur et les supporta avec une inaltérable sérénité. Aussi cette vie semble-t-elle écrite spécialement pour les âmes atteintes par l'épreuve. Elles puiseront dans la méditation de ces pages l'acceptation joyeuse de tous les crucifiements providentiels; elles y apprendront que "si la douleur se tourne en poison pour ceux qui la méconnaissent ou la maudissent, elle devient un trésor pour ceux qui l'acceptent comme une amie et une messagère de Dieu."

Nous recommandons avec insistance ce volume à toutes nos lectrices.

MERE-GRAND.

(1) En vente à la Librairie Kéroack, $1.00 franco.

L'éducation d'un oiseau

Lorsque les oisillons candides
Ont la force d'ouvrir les yeux,
Et peuvent voir les bois splendides,
Les champs, les fleurs, les eaux, les [cieux.

Oh! leurs parents, en belles proses
Que nul savant ne comprendrait,
Leur expliquent l'azur, les roses,
Les étoiles et la forêt!

Puis ce sont des apprentissages,
Leçons de chant et de maintien,
Que les petits oiseaux très sages
Ecoutent en s'appliquant bien.

"Cuic!" dit la maman la première;
"Cuic!" répète chaque oiselet
En zézayant à sa manière,
Un peu moins à chaque couplet.

"Cuic-cuic!" Et le petit élève
De cuic-cuic apprend le chant
Qu'on dit à l'aube qui se lève,
Et qu'on dit au soleil couchant.

Ensuite, on le prend, on le pousse;
Il fait son premier pas! Il va
Et vient au bord du nid de mousse
Où sa mère, hier, le couva.

Il veut voler, mais le vertige
Le saisit! Le ciel est si grand!
Il voit son père qui voltige
Pour lui montrer comme on s'y prend!

Et, par un matin où la brise
Balance le vieux nid quitté,
Il part dans l'azur qui le grise,
Il part, il vole dans l'été!

Jean RAMEAU.

(Nature).

UNE PETITE FLEUR DE CHEZ NOUS

Marthe Sasseville (1925-1930) — "Une toute petite soeur des anges"

Les merveilles de la grâce de Dieu dans une enfant de moins de cinq ans; la sainteté précoce cultivée par une mère chrétienne dans une âme de petite communiante à quatre ans et quatre mois, qui s'envole ensuite au ciel le jour de Pâques de la même année: voilà ce que raconte dans un petit livre charmant le R. P. Auguste Cadoux, missionnaire du Sacré-Coeur de Québec, et autrefois de l'Ouest (1)

Ce petit livre est toute une révélation.

Aussi l'éminent éducateur Mgr Ross, évêque de Gaspé, qui en écrit la préface, exprime-t-il son admiration: "Ce n'est pas une préface, dit-il, c'est un cri du coeur que je voudrais vous adresser de mon lit d'hôpital, où je me suis fait lire l'histoire si fraîche, si captivante, si édifiante de "la petite soeur des anges", dont le court passage a embaumé d'un parfum céleste les rivages d'un coin de mon diocèse... J'ai goûté d'ineffables consolations à entendre ce récit qui m'a ému fortement. Je ne doute pas qu'il produise le même effet sur tous vos lecteurs, pour la plus grande gloire de Dieu, dont le doigt daigna tracer de si beaux traits dans une petite âme de chez nous."

Le terroir où poussa cette petite fleur est une excellente famille chrétienne de la Gaspésie, la famille Charles Sasseville, à Sainte-Anne-des-Monts.

Née le 10 novembre 1925, Marthe Sasseville est morte le 20 avril 1930. Bien courte existence, pour faire le sujet d'un récit, et pourtant le sujet en valait la peine.

"Pourquoi avons-nous écrit ces pages? se demande l'auteur. Que nous proposions-nous en rassemblant les éléments de cette humble et courte vie? Nous avons en vue les enfants certes, c'est trop naturel. Mais nous pensons aussi à leurs mères, à nos pieuses mères canadiennes."

Le titre: "Une toute petite soeur des anges" est d'ailleurs bien justifié.

Depuis l'âge de deux ans, il semble que la petite Marthe avait pour compagnon de jeu son ange gardien lui-même. Elle lui parlait constamment, jouait avec lui comme si elle le voyait de ses yeux. "Quand elle était seule dans un appartement et que je l'entendais parler, raconte sa mère, je lui demandais souvent: "Avec qui parles-tu, Marthe? — Avec mon petit bon ange, répondait-elle. Je lui conte toutes sortes de choses."

Citons simplement cette page:

"Je ne saurais dire, écrit sa mère, quand Marthe a commencé à parler de son bon ange, mais je crois que c'est depuis toujours. Avant qu'elle ait commencé à parler, je l'entretenais, comme je l'avais fait pour ses aînés du bon Jésus et de son ange gardien. Dès qu'elle a pu s'exprimer, elle a pris l'habitude de lui dire bonjour en se levant, de l'inviter à aller avec elle partout. Toute jeunette, on l'envoyait parfois faire quelque commission. Elle y allait tout de suite, même s'il faisait noir. Elle disait alors: "J'ai pas peur; j'ai mon petit bon ange avec moi." Si elle descendait un escalier: "J'ai pas peur de tomber, mon petit bon ange est là". Et ainsi toujours elle a continué à parler et à jouer avec son ange comme si elle le voyait des yeux du corps. Le voyait-elle vraiment? Je n'en sais rien, et jamais je n'ai eu l'idée de m'en informer auprès d'elle. Mais quelquefois à l'entendre jouer et rire, on aurait juré qu'il était bien avec elle...

• • •

... Le jour de sa première communion (19 mars 1930), Marthe toute joyeuse alla trouver Arthur, son petit frère préféré, son confident de toujours, et, avec un air de mystère, lui dit:

— Ah! si tu savais, Arthur, comme j'ai hâte à Pâques!

— Et pourquoi? fit Arthur.

— C'est mon secret! répondit Marthe.

Le bon Jésus, son hôte du matin même, lui avait-il fait savoir qu'à Pâques, 20 avril, un mois plus tard, presque jour pour jour, il viendrait la réclamer pour le ciel?...

Elle tomba malade le dimanche de la Passion. Jamais on ne l'entendit se plaindre ni pleurer. Pour lui faire prendre les remèdes les plus amers, il suffisait de lui dire: "Fais ce petit sacrifice pour faire plaisir au bon Jésus." Tout de suite, de ses pauvres menottes tremblantes, elle prenait le verre et avalait la potion tout d'un trait.

Si on lui demandait de prier pour sa guérison, elle répondait: "J'aime mieux aller dans le ciel voir le bon Jésus". On ne put jamais lui faire dire autre chose.

Ses dernières paroles, que sa mère lui fit répéter, furent celles-ci: "Bon Jésus, je vous aime! Mon petit bon ange, venez me chercher!"

Elle n'avait que quatre ans et cinq mois.

• • •

Que ce petit livre ferait donc du bien dans toutes nos bonnes familles chrétiennes!... C'est un délicieux tableau de l'éducation chrétienne au foyer familial et des effets qu'elle produit dans une âme divinisée par la grâce du baptême.

Concluons avec l'auteur:

"Fasse le bon Jésus qu'une légion de petites Marthes se lève en notre Canada pour y garder, à tout prix, l'héritage qui nous vint de France, il y a trois siècles, nous voulons dire, les vieilles moeurs chrétiennes de nos pères et leur foi intrépide! Cette légion, nous l'aurons, si nos mères chrétiennes le veulent bien."

ALBERTAIN.

(La Survivance)

(1) En vente chez les Missionnaires du Sacré-Coeur, 71, rue Sainte-Ursule, Québec. Prix: 20 sous.

LA COQUETTERIE PERMISE

Ablutions froides

Il est bon de soigner son teint, car la fraîcheur de la peau est pour beaucoup dans la beauté d'un visage. Mais trop de zèle risque de nuire.

Ainsi certaines personnes, sous prétexte qu'elles ont la peau fragile, en viennent à se nettoyer le visage avec des crèmes ou des pommades.

C'est une erreur regrettable.

L'eau ne provoque pas de gerçures, même sur les peaux fines et délicates, lorsqu'on a soin d'éponger soigneusement le visage après les ablutions matinales et la toilette du soir.

Loin de nuire à la beauté du teint, l'eau est excellente pour la santé de l'épiderme. Elle rend plus active la circulation du sang, tonifie les muscles et donne une vie nouvelle aux tissus sous-cutanés.

Il est bon, pour conserver la jeunesse et la fraîcheur de la peau, de provoquer une petite réaction en se lavant tout d'abord à l'eau tiède savonneuse, pour débarrasser les pores de toutes les impuretés, puis en tapotant toute la surface du visage avec une éponge imbibée largement d'eau très fraîche, qui fait l'effet d'une douche froide.

LE BEL HORTENSIA DE MADAME BAOBAB

Avec un gentil petit appartement, une boîte à musique, une bonne qui réussissait toujours les crèmes et une salle à manger Henri II, M. et Mme Baobab auraient pu être le monsieur et la dame les plus heureux du monde, si leur vie n'avait pas été empoisonnée par le même rêve, irréalisable pour eux: habiter à la campagne et faire de la culture.

M. Baobab ne parlait que choux et pissenlits; Mme Baobab couvait en imagination des hectares de myosotis et de bégonias.

M. Baobab ne rêvait que de carottes et d'artichauts; Mme Baobab avait des songes embaumés par le parfum des oeillets et des roses.

Ils possédaient bien pour satisfaire leurs aspirations un asparagus, un arocaria et une veronique, mais un asparagus, un arocaria et une véronique, ça ne constitue pas un horizon, n'est-ce pas?

• • •

Un jour que Mme Baobab fouillait dans un tiroir de son chiffonnier, elle trouva, voisinant avec un sachet de lavande, un bout de bougie et une carte de boutons à bottines, un petit sac de papier, contenant quelques graines.

Mme Baobab ne se sentait plus de joie: des graines! elle avait des graines!

Et des graines qui lui appartenaient indubitablement, puisqu'elles étaient dans son propre chiffonnier!

Mais des graines de quoi? Le sac ne portait aucune indication.

Mme Baobab courut montrer sa trouvaille à son mari et lui demander le secours de ses lumières.

• • •

M. Baobab examina attentivement graines et papier, avança la lèvre inférieure et se gratta l'oreille; puis il se fit apporter douze dictionnaires; dix-huit ouvrages de botanique, ses bésicles, une robe de chambre; puis il s'enferma dans son bureau en recommandant qu'on ne le dérangeât plus.

C'est qu'il ne s'agissait pas de se prononcer à la légère!

Au bout de six heures d'études, M. Baobab sortit triomphant et annonça à sa femme qu'il s'agissait de graines d'hortensia, plante fort belle, de la famille des crucifères et qui fleurit bleu à condition de la planter dans de la terre d'ardoise.

Quel savant, ce monsieur Baobab! Vraiment sa place était à l'Institut!

Et si on plantait une petite graine un peu, pour voir?

On planta une graine.

Mme Baobab fit acheter un beau petit pot verni, se procura à grands frais de la terre d'ardoise et arrosa soigneusement chaque jour ce qu'elle appelait déjà son bel hortensia.

• • •

Enfin, de minuscules feuilles apparurent au ras de la terre.

Mme Baobab versa des larmes de joie et invita toutes ses amies à venir voir son bel hortensia.

Ces dames se récrièrent poliment sur la splendeur de la plante qui, de fait, atteignait bien une hauteur de six millimètres! mais comme elles étaient, au fond, un peu jalouses, elles mirent leur nez sur le pot et sortirent avec affectation leurs face-à-main.

La petite plante poussa et devint très drue.

Les feuilles se développèrent et se multiplièrent à profusion. Oh! pour ce qui était des feuilles, il n'y avait pas à se plaindre! Mais Mme Baobab ne voyant pas venir de fleurs, commençait à se lamenter, malgré les consolations sonores de son mari qui lui hurlait dans les oreilles que les hortensias ne fleurissent jamais la première année.

• • •

Quoi qu'il en fut, Mme Baobab décida de faire ausculter sa petite plante par un spécialiste.

On convoqua un horticulteur célèbre qui vint, s'assit et pria qu'on lui apportât l'hortensia en question.

Il l'étudia de fort très avec une loupe, sentit les feuilles, émietta un peu de la terre dans ses doigts et puis, après avoir regardé attentivement Mme et M. Baobab par dessus ses binocles, il déclara enfin:

— C'est une fort belle plante, très bien soignée et remarquablement vigoureuse. Elle n'a qu'un défaut: c'est d'être un navet.

Jean TOPSY.

Le Coin des Enfants

JOYEUSE FÊTE!

Félicitations et voeux de bonheur aux petits amis qui fêteront leur anniversaire de naissance cette semaine:

23 juillet

Cécile Savage, Fisher Branch, 13 ans.

24 juillet

Anna Théroux, Notre-Dame-de-Lourdes, 10 ans.

Hilaire Chabauty, Notre-Dame-de-Lourdes, 10 ans.

Ovide Laramée, Marquette, 9 ans.

25 juillet

Annette Vouriot, Saint-Norbert.

Léon Gaudry, Lac du Bonnet, 10 ans.

26 juillet

Fernand Beaubien, Melfort, Sask., 9 ans.

27 juillet

Délima Gauthier, Notre-Dame-de-Lourdes, 10 ans.

28 juillet

Stanislas Bisson, La Broquerie, 15 ans.

29 juillet

Céline Paradis, Dunrea, 7 ans.

Simone Bilodeau, Saint-Norbert.

Marguerite de Cruyenaere, Saint-Boniface, 13 ans.

Marc Bourrier, Saint-Lupicin.

André Boulet, Dunrea, 13 ans.

Armand Bourrier, Dunrea, 13 ans.

Les Camarades du "Coin" et Mère-Grand.

FEUILLETON DU "COIN"

Le Trésor du Palais Gris

(Suite)

Après avoir encore bien bu et bien mangé, Machito éprouva l'envie de faire sa sieste. Ensuite, comme il était très paresseux, il se dit qu'il appellerait Frotte-au-soleil un autre jour.

"J'ai beaucoup de temps devant moi, un an c'est long."

Aussi lorsque le roi ouvrit la porte de fer en disant: Machito, montre-moi le trésor, trouva-t-il celui qui aurait pu être son gendre endormi dans un coin du Palais, tandis que Frotte-au-soleil faisait une ronde en compagnie des onze petits nains.

Le roi réveilla Machito en criant: "Le trésor, la princesse des Pierres Précieuses, le monde entier est aux courageux et aux travailleurs." Machito se leva penaud et on ne l'a jamais revu depuis.

— Qui veut encore tenter l'épreuve du trésor? clamait le héraut du roi des Pierres Précieuses.

Alors Ricard, l'homme du Nord, se présenta devant le Palais gris. La porte de fer s'ouvrit toute seule et les douze nains apparurent. Puis la porte se referma et Ricard resta seul avec Frotte-au-soleil qui déclina son nom et ajouta:

— Mes compagnons et moi sommes à ta disposition. Quand faudra-t-il t'apporter ta nourriture?

— Laisse-moi, dit Ricard, tu me ravitailleras plus tard.

Et, comme autrefois Machito, il parcourut le palais. Il vit tous les objets gris, sales, affreux et décida, lui aussi, de les déménager, pour trouver le trésor. Puis, comme Machito, il remonta dans la salle, vit les douze petits nains et se fit servir un déjeuner. Mais il ne prolongea pas sa sieste comme Machito. Il dit à Frotte-au-soleil: "Tu m'aideras cette après-midi à déménager les vilains objets gris qui se trouvent dans chaque chambre du Palais. Je veux commencer à chercher le trésor."

En effet, dans l'après-midi, Ricard, aidé de Frotte-au-soleil et des onze petits nains, se mit à changer les objets de place. Le soir vint; ils n'avaient rien trouvé.

"Ce travail est répugnant, se dit Ricard. Je vais charger les nains de transporter les meubles pour moi, et j'irai voir ensuite où se trouve le trésor."

Alors pendant que Frotte-au-soleil et ses nains exécutaient ses ordres, Ricard ouvrit une fenêtre et se mit à faire toutes sortes d'exercices de gymnastique amusants pour ne pas s'ennuyer. Il chercha même des mots croisés pour se distraire. Mais bientôt il s'ennuya. Les nains exécutaient tout le travail de déplacement des objets gris. Il ne lui restait qu'à chercher le trésor et même dans les recoins les plus noirs, sous les trappes de cheminées, dans les fonds de cave, il ne trouvait rien. Avec beaucoup de persévérance il fit recommencer le travail des nains, mais ce fut en pure perte. Alors, découragé lui aussi, il attendit avec accablement le jour où la porte de fer rouillée lui rendrait au bout d'un an la liberté. Aussi lorsque le roi des Pierres Précieuses vint voir celui qui aurait pu être son gendre, il trouva un homme accablé, furieux même, jurant que le fameux trésor n'existait pas.

— Comment l'as-tu cherché? demanda le roi.

— J'ai fait travailler les domestiques que tu m'as donnés et je n'ai pas trouvé le trésor."

— Tu as mal cherché, dit le roi. Ne sais-tu donc pas qu'il faut toujours travailler pour soi-même? Aide-toi, le ciel t'aidera.

"Qui veut encore tenter l'épreuve du trésor?" clamait le héraut du royaume des Pierres Précieuses.

"Celui qui n'essaye rien n'a rien", dit Yves le Breton. Son trésor rêvé, c'était la princesse des Pierres Précieuses.

Pour posséder ce trésor, il était prêt à découvrir tous les trésors du monde. Comme Machito et Ricard, il se présenta devant le Palais gris. Comme les autres, il traversa les ronces. Puis les battants de la porte de fer s'ouvrirent tout seuls et les douze nains apparurent.

(A suivre)

Vacances!

Je voudrais dire à tous les enfants:

1o Défiez-vous des accidents

La mort vous guette. Plusieurs cet été mourront au bain, sur la rue, dans des chutes. Ne vous exposez pas. Prudence! prudence! Tenez compte des conseils des plus vieux. Pas de bain après les repas. Attendez au moins trois heures. Pas de bain dans les endroits que vous ne connaissez pas. Pas de bain tout seul.

En ville, défiez-vous de la rue. Regardez à gauche, à droite avant de traverser. Ne vous accrochez pas aux voitures, ni aux tramways... Prenez garde.

Ne buvez pas trop froid. Boire chaud rafraîchit plus que boire froid.

Levez-vous matin. L'air du matin vaut des gallons de toniques.

2o Obéissez

L'obéissance à vos parents vous protégera de bien des dangers du corps et de l'âme. Contez tout à votre maman. Presque tous ceux qui seront victimes d'accidents, qui feront des péchés mortels, seront des enfants désobéissants. Le démon ou la mort guettent ceux qui désobéissent.

3o Ne négligez pas vos prières, ni vos communions

Il y a des vacances pour l'étude, pas pour la pratique des commandements de Dieu, ou des devoirs d'état. Sans Notre-Seigneur, sans la très sainte Vierge, impossible de rester fidèle. Demandez à Marie de bien vous mettre cela dans le coeur.

4o Jouez

Jouez au grand air. Jouez à la balle, au ballon, à n'importe quel jeu convenable. Ne négligez pas les jeux instructifs. Ramassez des fleurs, des feuilles. Faites-les sécher. Collez-les sur des cartons ou sur du papier. Faites-vous un joli herbier. Apprenez le nom des arbres, des animaux, des insectes, des oiseaux, des poissons. C'est un jeu agréable et instructif.

(Le Bulletin Paroissial).

J'ai vu, racontait un baigneur, retour d'Amérique, l'enterrement d'un géant. Le cercueil était tellement long qu'on fut obligé d'attacher ensemble trois corbillards pour l'emporter.

— Moi, dit Marius, j'ai vu mieux que ça en Turquie d'Asie. A un enterrement, le cercueil était si grand qu'on n'en voyait pas la fin.

— Bah! qui enterrait-on donc?

— La mer Morte! répondit Marius.

NOS AMIS LES OISEAUX

Je viens vous décrire la belle hirondelle d'étable comme je vous l'ai promis quand je vous ai envoyé ma première composition sur les oiseaux.

L'hirondelle d'étable est un oiseau de 7 à 8 pouces de long. La mère a un plumage plus pâle que le père et sa queue est plus fourchue que celle du père. Cet oiseau a une aigrette rouge sur la tête et tout le ventre rouge, orange et jaune; de grandes ailes bleu marine ainsi que le dos et le dessus de la queue. Il a quatre barres blanches sur la queue, ce qui fait mieux ressortir son joli plumage bleu. Son nid est fait de boue pétrie avec de l'herbe pour tenir le mortier. Dans le fond de son nid est une molle couche de plumes et de duvet.

Les hirondelles commencent leurs nids dès qu'elles nous reviennent des pays chauds. Elles se servent de boue et d'herbe auxquelles elles donnent la forme d'un bol. Leur nid est suspendu aux chevrons des étables. Leurs oeufs sont ovales, blancs tachetés de brun et sont à peu près de la grosseur d'un oeuf de moineau.

Le chant des hirondelles est un gazouillement continuel, agréable et joyeux. Elles volent avec le vent, tantôt en bas, tantôt en haut, avec grande vitesse. Leur vol semble capricieux, mais elles prennent des insectes et des mouches en volant; c'est pourquoi elles volent en zigzags.

A Saint-Léon, l'hirondelle est un des oiseaux les plus communs. Elle aime tant nos petites étables pour s'y nicher! Elle aime aussi notre présence, parce que nous ne lui faisons pas de mal.

Lucienne GRENIER.
Saint-Léon, Man.

AMUSONS-NOUS

Les pieds liés

Deux lignes de but sont tracées sur le terrain. Les joueurs se mettent en rang sur l'une de ces lignes. Au signal donné par le maître, ils partent pour gagner l'autre but, progressant par sautillements en conservant les pieds joints.

Le chat coupé

Le chat poursuit un joueur après lui avoir laissé prendre trois pas d'avance. Si le chat touche son camarade, celui-ci prend la place du chat. Si un joueur passe entre le chat et le poursuivi, "coupé", le chat cesse de courir après le premier joueur pour poursuivre celui qui a coupé.

Les deux camps

De chaque côté d'une ligne tracée sur le sol, se place un nombre égal de joueurs se faisant face. Se prenant par la main, ils essaient de s'attirer réciproquement dans leur camp. Tout joueur dont les pieds ont franchi la ligne tracée est prisonnier du camp adverse. Le camp qui a fait le plus grand nombre de prisonniers a gagné.

Différence

— Sais-tu la différence entre une cuvette et un piano?

— Non.

— Alors, ne va jamais acheter un piano, car le marchand pourrait te vendre une cuvette à la place.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

DUNREA

Qu'est-ce qu'il y avait donc le dimanche 12 juillet, sur le terrain de l'école du village?

Que faisaient tous ces gens assemblés, si pleins d'activité et d'enthousiasme? Ici c'étaient des autos chargés de spectateurs, là des étrangers venus de Mariapolis, Swan Lake et même de Saint-Boniface pour rehausser de leur présence, dirait-on, l'importance de cette soirée récréative.

C'était une partie de balle molle. Mais fallait-il qu'elle soit intéressante pour réunir une foule si nombreuse et lui donner tant d'intérêt et de satisfaction! Fallait-il qu'il y ait de l'ardeur et de l'ambition pour que tout le monde prenne ainsi une part active. Même les vieux qui n'auraient auparavant laisser soupçonner aucune apparence d'aptitude et de souplesse, mais qui, maintenant, ont fait preuve d'une habilité qui est de nature à inquiéter les jeunes gens et à leur faire prendre des précautions pour la prochaine fois...

On avait parlé dans le vague d'une partie d'"exhibition" pour dimanche soir. Le moment venu, ce vague était devenu chose bien précise: c'était un défi lancé par les Chevaliers de Colomb à qui voudrait l'accepter. Mais comme la jeunesse est prompte et pleine de confiance en elle-même et l'acceptation ne se fit pas attendre; mais elle revêtait un aspect ironique de la part des jeunes gens. D'après eux la victoire leur était destinée d'avance. Ils avaient hâte d'étaler leur supériorité.

En effet la partie débuta en leur faveur. Mais la fin du combat, pressée par une troisième équipe qui s'était formée dans les rangs à la hâte, donnait les lauriers aux Chevaliers de Colomb.

Les jeunes gens battus se sont retirés de l'arène tout confus, jurant, mais un peu tard, qu'on ne les prendrait plus!

La rumeur se répand que dimanche prochain les Chevaliers de Colomb auraient "leur change" dans une défaite qu'ils ne pourraient atténuer que par une pratique assidue chaque beau soir que la nature voudra bien leur apporter. Ah! les jeunes gens partageront bien ces exercices sur semaine, sous prétexte de donner une chance aux adversaires.

Ceux qui ont pris l'initiative de ces amusements ont trouvé un bon moyen de nous intéresser. Peut-être nous réservent-ils autre chose? Une surprise? Peut-être! A l'avenir leur activité se manifestera sur un plus grand champ d'action; car il faut toujours progresser tranquillement mais sûrement comme dit éloquemment le proverbe dans toute sa sagesse.

On verra peut-être avant longtemps naître de nouvelles organisations qui pourraient en suppléer d'autres qui existent actuellement... Celles-là grouperont peut-être les jeunes? Attendons! Tous ces "peut-être" se réaliseront, espérons-le, dans un avenir rapproché.

STARBUCK

La paroisse Saint-Paul de Starbuck avait l'honneur de recevoir, le dimanche 12 juillet, Son Exc. Mgr Villeneuve, O.M.I., évêque de Gravelbourg, remplaçant Son Exc. Mgr Béliveau pour administrer le sacrement de confirmation.

Son Excellence arriva à Starbuck à 2 h., accompagné de Mgr Jubinville, P.D., V.G., de M. l'abbé H. Bernard, de Montréal, et de son secrétaire, le Rév. Frère Fournier, O.M.I. Ils furent reçus au presbytère par M. le curé Gustave Couture et par Mme Couture, sa mère.

MM. les abbés Mireault, de La Salle, et Caron, de Fannystelle, étaient aussi présents à la cérémonie qui eut lieu à 3 h., au milieu d'une affluence pieuse de peuple, tant de Starbuck que des missions qui s'y rattachent. Monseigneur revêtit les ornements sacrés au presbytère et se rendit en procession à l'église. M. le Curé lui souhaita la bienvenue en termes heureux, rappelant le souvenir de la première rencontre il y a six ans, et des quelques jours de voyage passés en l'aimable compagnie de Mgr Villeneuve, alors supérieur du Scolasticat Saint-Joseph d'Ottawa. Il remercie Son Excellence de cet aimable, fructueuse et réconfortante visite, puis renouvele son atachement sincère à Son Exc. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, retenu à l'hôpital par la terrible maladie que l'on sait.

Mgr Villeneuve remercia M. le Curé des bonnes paroles qu'il avait eues à son endroit. Il se dit particulièrement heureux de venir dans cette paroisse confiée au zèle d'un prêtre que des liens déjà anciens lui font estimer; heureux aussi d'offrir l'hommage de son fraternel dévouement à Son Exc. Mgr Béliveau qui a été si cruellement frappé.

Monseigneur explique aux 26 enfants qu'il va confirmer les prodiges de grâces que l'Esprit-Saint va opérer en eux; il leur recommande d'être toujours fidèles aux obligations de soldats du Christ. Son Excellence préside ensuite à la bénédiction du Saint-Sacrement qui termine la cérémonie.

M. et Mme R. Renville, de Carman, servirent de parrain et marraine pour les confirmants. Quelques paroissiens de Fannystelle avaient accompagné leur curé.

Monseigneur prit le souper au presbytère, avec les membres du clergé qui l'accompagnaient, puis M. l'abbé Couture le conduisit à Saint-Alphonse, où il administra la confirmation lundi matin.

SAINT-LAZARE

Il ne faudrait pas juger ou penser que Saint-Lazare est mort, ni ressuscité, si son nom n'apparait pas trop souvent sur le journal.

D'abord on nous annonce que Mme Lemire (Hélène Dupont) viendrait bientôt prendre l'école de Pumpkin Plain — qui, soit dit en pasant, n'a pas de citrouille à vendre. Elle aura 15 à 18 enfants, tous catholiques et de langue française. Ce n'est pas trop tôt d'y voir une des nôtres, bien qu'on n'ait absolument rien à reprocher à celle qui a enseigné là deux ans.

• • •

Le recensement est fini. Mais il a fait dire, répéter et crier à tous les vents bien des bêtises et de mauvaises paroles. Que ceux qui les ont provoquées en restent les seuls responsables. Il y a eu pour énumérateurs: M. Francis O'Keefe dans le district de langue française, et Mlle Marguerite Dupont dans le district absolument anglais. On a mis la charrue en avant des boeufs; ce n'est pas surprenant que celui qui la conduisait ait eu des coups de cornes. Heureusement pour le gardien de la prison, personne n'est allé le saluer en français.

• • •

Le feu du recensement n'était pas encore éteint qu'un malheureux incendie éclatait. Le bureau de poste a quitté le boucher aller se camper à l'hôtel — pas celui des "Holocaustes" — temporairement. Personne, à l'exception des auteurs du "Bluff", n'ont pu s'expliquer ce changement temporaire. Notre maître de poste, qui détenait cette position depuis huit ans, aurait bien pu la tenir pour un autre... Pourquoi venir l'insulter en venant lui enlever sa position, même avant de le notifier? Pourquoi ensuite les autorités n'ont-elles pas trouvé un autre local que celui de l'hôtel? Rien à dire de la personne elle-même qui le détient temporairement, mais le local n'est toujours pas une place où tout le monde peut entrer.

Depuis quelques jours les autorités ont annoncé que la place de maître de poste à Saint-Lazare est vacante et les formules d'application sont à la disposition du public. Si on en juge par le nombre de ceux qui ont fait application — 38 ou 40 — Saint-Lazare doit être très important. Il y en a d'un peu partout: Winnipeg, Brandon, Binscarth, Foxwarren, Birtle et bien d'autres endroits. Espérons que tous auront un petit morceau de la galette ou du pain bénit... s'il est assez gros. On répète que nos marchands n'ont jamais vendu autant d'encre que cette semaine. Enfin, on verra!

Nos religieuses se sont dispersées, les unes après les autres, depuis quelques semaines. Soeur Sainte-Anastasie est partie pour Prince-Albert, Soeur Aimé du Saint-Sacrement et Soeur Michel pour Laurier, le dimanche 6; Soeur Sainte-Emérentienne et Soeur Denise aussi pour Laurier, le dimanche 19. Elles doivent toutes nous revenir dans quelques jours. Soeur Lazare, de Duck Lake, est arrêtée ici pour un jour, en route pour Saint-Hyacinthe.

• • •

Notre couvent s'achève. La brique est posée et la première couche de plâtre s'achève. On espère qu'il sera prêt pour les premiers jours de septembre. L'année est bien dure, mais nous espérons voir arriver quelques pensionnaires, soit des garçons, soit des filles, car il y aura place pour 25 à 30 garçons et autant de filles. Une chose qui plaira à plusieurs parents, c'est que les dortoirs seront au premier étage. En cas d'accident tous les enfants pourront sauter par les fenêtres sans danger.

Jusqu'à présent le district scolaire ne peut pas faire enseigner plus haut que le huitième grade, mais il y aura probablement changement aussitôt que cela sera possible.

• • •

Nous avons eu aussi la confirmation et S. E. Mgr Sinnott a confirmé 27 personnes, dont deux adultes. Il a aussi béni la pierre angulaire du couvent, ainsi qu'une cloche Pacard, qui est installée dans son clocher, et qui sonne au moins l'heure du travail ou du repos pour les ouvriers, en attendant qu'elle sonne le réveil des enfants. Les parrains de la cloche sont MM. Joseph Tremblay, Louis Guay, Eugène Fouillard et M. X.

• • •

Jusqu'à date tous les ouvriers et employés à la construction sont des gens de langue française. Ceux du dehors sont: le contremaître, M. O. Bourbonnière; maçon, M. A. Pichette; plâtrier, M. Pichette; plombiers, MM. Dufault et Michon, tous de Saint-Boniface; l'électricien, M. J. Davreux, de Hartney. M. Ed. Dupont, de Binscarth, installe la fournaise. M. Wilfrid Lahaie, de Makinak, est au nombre des menuisiers de Saint-Lazare.

Baptêmes

Le 1er juin — Marie-Emma Houle. Parrain et marraine: M. et Mme Pascal Fiddler.

Le 13 juin — Joseph-Walter-Denis Leclerc. Parrain et marraine: M. Leclerc et Mme Alphonse Chantigny.

Le 4 juillet — George Emmerson. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Desjarlais.

Le 11 juillet — Rosine-Ida Cappiette. Parrain et marraine: Eugène Cappiette et Marie Cappiette.

Le 5 juillet — Marie-Anne-Jeannette-Lucia Chartier. Parrain et marraine: Fortunat Chartier et Lucia Chartier.

Mariage

Le 28 mai — Conrad Hébert et Hélène Ukrainec.

Sépulture

Le 13 juin — William O'Keefe, veuf de Margueret O'Brien.

LAURIER

La grande célébration du jubilé d'argent sacerdotal de notre vénéré curé s'est continuée en une série de fêtes qui se terminèrent le samedi 18 juillet, jour anniversaire de son ordination. Une grand'messe fut chantée par le jubilaire, avec diacre et sous-diacre. La parure du sanctuaire, si délicatement préparée par nos dévouées religieuses, où s'entremêlaient les lys et les roses aux tons variés, les "25" argentés, parlaient bien haut à nos coeurs. Un éclairage discret faisait ressortir l'éclat de ces belles choses. Une musique aux suaves accords, des chants préparés avec une véritable maîtrise, l'ensemble de tout si bien rendu faisait battre nos coeurs émus; le tout si grandiosement préparé répondait à notre désir de fêter notre digne et dévoué curé tel qu'il le mérite.

Le sermon de circonstance fut donné en de sublimes termes par M. l'abbé Roy, curé de Sainte-Amélie. Il nous fit de justes éloges de notre bon père. A l'issue de la messe une adresse aux noms des paroissiens fut lue par M. Henri Doucette, sa fillette Albertine présentait des fleurs. En réponse à l'adresse, notre vénéré curé nous fit voir combien il aimait à se dépenser pour nous; son âme si profondément sympathique nous a bien des fois prouvé qu'il est véritablement l'homme de Dieu; à nous de lui assurer la victoire en lui présentant toujour un front uni contre l'envahissement du mal.

MM. les abbés Théoret, curé de Sainte-Rose, et Dansereau, curé de McCreary, ont aussi par leur présence rehaussé l'éclat de notre fête.

Mme Roy et Mlle Eola Roy, de Sainte-Amélie, nous ont aussi honoré de leur présence.

• • •

Nous sommes heureux d'apprendre que les élèves du grade VIII ont passé honorablement leurs examens. Voici leurs noms: Mlles Irène Tourond, Allie Park; MM. Paul Desjauriers, Alcide Assailly, Charles Berthelette. Nos félicitations!

• • •

Les Rév. Soeurs de notre couvent ont le plaisir d'avoir au milieu d'elles deux religieuses de la Présentation de Marie du couvent de Saint-Lazare, venues pour y faire leur retraite.

• • •

En juin dernier M. et Mme Léo Aubin, de Fisher Branch, visitaient leur père, M. J.-W. Aubin.

• • •

M. et Mme Jean Trudeau, Mme N. Fournier et Mlle Clément visitaient aussi leur père, M. A.-A. Trottier.

• • •

Mlle Marie Gamache, de l'hôpital Saint-Boniface, passa quelques jours chez ses parents, M. et Mme Honorat Gamache.

• • •

M. et Mme L.-A. Barré, de Bellevue, Man., M. et Mme Joseph Lemieux, de Maryfield, Sask., étaient ces jours derniers en visite au presbytère.

• • •

M. J.-W. Aubin, notre estimé chef de gare, et sa fille Mlle Simone Aubin, viennent de nous quitter pour prendre de bonnes vacances chez leurs parents, à Montréal.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Pèlerinage

La bonne sainte Anne a vu à ses pieds les premiers pèlerins. Dimanche après-midi, M. l'abbé Saint-Amant a tenu à accompagner ses paroissiens aux pieds de sainte Anne. Vers 3 h., une quarantaine d'automobiles remplis à déborder nous arrivaient au son des cloches. Un mot de bienvenue, quelque temps pour les dévotions libres, puis les exercices du pèlerinage, bénédiction des objets de piété, sermon par le R. P. Bellerose, procession, salut et vénération de la relique de sainte Anne, puis nos braves gens s'en retournent heureux des grâces obtenues.

La neuvaine

Nos paroissiens se préparent à célébrer la grande fête de sainte Anne de dimanche prochain par une neuvaine de prières. Chaque soir ils viennent nombreux entendre une pieuse lecture et vénérer la relique de notre grande patronne. Cette neuvaine se fait à l'intention première d'obtenir la guérison de Son Excellence notre bien-aimé archevêque. Cette faveur reste bien en-deça des limites de la puissance de la Bonne Sainte Anne. Nous aimons à croire que tous les diocésains et autres se feront un pieux devoir de demander d'un seul coeur cette faveur inappréciable. Si le ciel répondait à nos voeux ardents, et nous donnait de voir le chef de l'archidiocèse présider en personne la fête de dimanche prochain, ce jour du 26 juillet 1931 marquerait une date inscrite en lettres d'or dans l'histoire de la dévotion à sainte Anne de l'Ouest.

Visiteurs distingués

Son Exc. Mgr Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, accompagné de son cousin, M. l'abbé Edmond Decelles, curé de Farnham, a tenu à faire son pèlerinage à Sainte-Anne. Il a passé le dimanche au milieu de nous. M. l'abbé Decelles a accepté la gracieuse invitation de prêcher à la messe du jour. Commentant dans un langage simple, clair et éloquent l'Evangile du jour, il nous a rappelé que nous aurons à rendre un compte exact des nombreuses grâces de Dieu tant de l'ordre temporel que de l'ordre spirituel.

La balle au camp

Dans l'après-midi le club de Sainte-Anne mesura ses forces avec les robustes joueurs de Sainte-Geneviève qui cette fois dut s'avouer vaincu. Fiers de leur succès, les nôtres commencent une autre partie contre le club de Thibaultville. Le ciel ne permit pas que les vainqueurs vissent leur gloire pâlir. Une grosse averse vint disperser les vaillants lutteurs.

Mariage

Le 15 juillet, le Rév. Père Recteur bénissait le mariage de M. Albert Mondor, fils d'Albert Mondor, cultivateur, et de Louise Morin, fille d'Albert Morin, aussi cultivateur. Voeux de bonheur au nouveau couple!

THIBAULTVILLE

La famille Phaneuf, dans l'impossibilité de témoigner sa gratitude à chacune des très nombreuses personnes qui lui ont donné des marques de sympathie à l'occasion de deux cruels deuils récents, se fait un devoir d'exprimer à tous, par la voix de la **Liberté**, ses sincères remerciements, et de leur dire combien il lui a été précieux dans ces pénibles épreuves, de voir sa peine comprise et partagée.

FORT GARRY

Les RR. PP. Comault et de Varennes, O.M.I., ainsi que M. et Mme Pineau, de Sainte-Rose-du-Lac, étaient les bienvenus au presbytère, la semaine dernière.

• • •

La partie de cartes de samedi a été une vraie petite fête de famille. Quelques amis de Saint-Boniface étaient parmi nous.

Le premier prix des dames a été gagné par Mme M. Hervo, le deuxième par Mme Jane Nisbet et le prix de consolation par Mme R. Vanternhout.

Le premier prix des messieurs et le prix de consolation ont été gagnés par le père et le frère de Mme Vanternhout, MM. de Yeager; le deuxième prix par M. le curé Cournoyer.

• • •

Dimanche dernier, la population belge de notre paroisse s'est unie à celle de Saint-Boniface pour fêter dignement l'anniversaire de l'indépendance de leur admirable Belgique.

• • •

Les élections de commissaires d'écoles ont eu lieu dimanche. MM. J. Delorme et A. Carrière ont été élus.

SAINT-EUSTACHE

Le pique-nique annuel de Saint-Eustache aura lieu au village dimanche prochain. Nombreux amusements au programme: courses de chevaux sur un rond régulier, clubs de balle, aéroplane. Prix magnifiques et nombreux. Repas de première classe servis pour 25 sous.

SASKATCHEWAN

PONTEIX

Le 15 juillet, un douloureux accident plongeait notre localité dans la consternation. Daniel Dubois, fils de Gédéon Dubois, fermier au sud de Ponteix se noyait dans la rivière, près du barrage du C.P.R. Ce jeune homme venait de nager et avait à peine enlevé un tube qui lui servait de bouée de sauvetage lorsqu'il glissa dans l'eau. Trois garçonnets qui étaient avec lui ne purent lui venir en aide. Après avoir plongé plusieurs fois, Arthur Bonneville le ramena au rivage. Malgré tous les soins des médecins, on ne put le ranimer.

Daniel était âgé de 16 ans. Lui survivent: son père, sa mère et quatorze frères et soeurs.

NICOLET. — M. J.-F. Descôteaux, ancien député de Nicolet au fédéral, est décédé à Sainte-Monique, à l'âge de 61 ans.

IN THE MATTER OF THE ESTATE of Louis Lemoine, late of the Village of Ste. Agathe, in the Province of Manitoba, Retired Farmer, deceased:

All claims against the above estate must be sent to the undersigned at Ste. Agathe, Manitoba, on or before August 31st, A.D. 1931.

Dated at Ste. Agathe, Manitoba, this twentieth day of July, A.D. 1931.

FELIX D. LEMOINE, Executor of the Estate.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.86¾	$4.87
Franc français	3.95¼	3.92
Belga belge	14.06	13.9
Franc suisse	19.56	19.3
Lire italienne	5.27	5.26
Couronne suédoise	26.99	26.8
Cour. norvégienne	26.96	26.8
Couronne danoise	26.96	26.8
Mark allemand	23.86	23.8
Cour. hollandais	40.56	40.2

LE MARCHE

21 JUILLET 1931

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$5.00—$6.50
Moyens	$4.25—$4.75
Ordinaires	$3.00—$4.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$5.25—$6.00
Moyens	$4.50—$5.00
Ordinaires	$3.50—$4.00
Génisses—	
Bonnes et de choix	$5.00—$6.00
Moyennes	$4.00—$4.75
Ordinaires	$3.00—$3.50
Veaux engraissés—	
Bonnes et de choix	$5.50—$6.50
Moyens	$4.50—$5.00
Vaches—	
Bonnes	$3.00—$3.75
Moyennes	$2.25—$2.75
Ordinaires	$1.75—$2.00
Pour conserve	$ .50—$1.50
Taureaux—	
Bons	$2.00—$2.50
Ordinaires	$1.50—$1.75
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.00—$2.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.75—$2.00
Vaches laitières	$35.00—$65.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$6.00—$7.00
Ordinaires et moyens	$2.00—$5.00
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$8.00—$8.25
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$7.00—$7.25
Très pesants	$3.00—$5.00
Légers et maigres	$7.00—$8.00
Truies No 1	$4.50—$5.00
Truies No 2	$3.00
Inférieurs	$3.00
Verrats	$1.50—$2.50
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$8.00—$8.50
Ordinaires	$5.00—$6.00
Moutons—	
Bons, pesants	$2.00—$2.50
Bons, poids moyen	$3.00—$3.50
Ordinaires	$1.00—$1.50

PRODUITS

Beurre—	
Crêmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .20
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .14
Premiers	$ .12
Seconds	$ .09
Pommes de terre—	
Par 100 livres	$ .50
Farine— Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:	
Sac de 98 livres	$2.75
2 sacs de 49 livres	$2.80
4 sacs de 24 livres	$2.85
Alimentation—	
Son. La tonne	$15.00
Moulée. La tonne	$16.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.55
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg	
Mil. No 1	$17.00—$18.00
Mil. No 2	$16.00—$17.00

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Pour la semaine finissant le 20 juillet 1931

GRAINS	14 juillet Mardi	15 juillet Merc.	16 juillet Jeudi	17 juillet Vend.	18 juillet Samed.	20 juillet Lundi
Blé No 1 Nord	.55¾	.56⅜	.57¼	.58⅜	.58	.57¾
2 Nord	.52¾	.53⅜	.54¼	.55⅜	.55	.54¾
3 Nord	.47⅞	.48⅜	.49¼	.50⅜	.50	.49¾
Avoine 2 CW	.27¾	.28¼	.29½	.29¾	.29⅞	.29⅞
3 CW	.24¾	.25¼	.26½	.26¾	.26⅞	.26⅞
Orge 3 CW	.31⅜	.31¼	.32½	.32½	.32¾	.32¼
4 CW	.29⅞	.29¾	.31	.31	.30⅞	.30¼
Lin 1 NW	1.15¼	1.16½	1.21¼	1.21¼	1.18	1.20
2 CW	1.11¼	1.12½	1.17¼	1.17¼	1.14	1.16
Seigle 2 CW	.30½	.31	.32½	.33	.32¾	.32¾
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	.55¾	.56⅜	.57¼	.58⅜	.58	.57¾
Avoine 2 CW	.27¾	.28¼	.29½	.29¾	.29⅞	.29⅞
Orge 3 CW	.31⅜	.31¼	.32½	.32½	.32¾	.32¼
Lin 1 NW	1.15¼	1.16½	1.21¼	1.21¼	1.18	1.20
Seigle 2 CW	.30½	.31	.32½	.33	.32¾	.32¾
Options						
Blé Juillet	.55⅞	.56⅜	.57¾	[illegible]	.58	.57¾
Octobre	.58	.58⅜	.60⅜	.60⅜	.60⅛	.59⅝
Décembre	.59½	.59¾	.61⅜	.61⅜	.61½	.60⅝
Avoine Juillet	.27¾	.28¼	.29⅛	.29⅜	.29⅞	.29⅞
Octobre	.29⅞	.29¾	.31⅛	.31⅜	.31⅜	.31⅛
Décembre	.30	.30	.31⅜	.31½	.31⅜	.31
Orge Juillet	.31⅜	.31¼	.32⅛	.32⅛	.32⅜	.32¼
Octobre	.32⅞	.33⅜	.34⅜	.34⅜	.34⅜	.34
Décembre	.33½	.34⅛	.35⅜	.35⅜	.35⅛	.35⅛
Lin Juillet	1.15¼	1.16⅛	1.21¼	1.21⅛	1.18	1.20
Octobre	1.16⅛	1.17¾	1.22⅛	1.22⅜	1.19⅛	1.21¼
Décembre	1.18½	1.19½	1.24	1.24⅜	1.20⅜	1.23
Seigle Juillet	.30⅛	.31	.32¼	.33	.32¾	.32¾
Octobre	.33⅛	.33⅜	.35⅛	.35⅜	.35	.34⅞
Décembre	.35	.35½	.37⅛	.37⅛	.36¾	.36⅞

La Maison d'Emeraude

Feuilleton de la Liberté No 1

par EVELINE LE MAIRE

— Irène, mon enfant, veux-tu fermer la fenêtre? Le vent est frais, aujourd'hui.

Ce disant, ma bisaïeule, secouée d'un petit frisson, serra autour d'elle son châle de soie, bien que la brise légère — qu'elle appelait improprement le vent — nous arrivât tout imprégnée de chaleur et de parfums.

Mon premier mouvement fut un geste de protestation. Sur mes genoux, Princesse dormait! Oserais-je méconnaître la grâce qu'elle m'avait faite, en la dérangeant pour aller chasser du salon, trop grand, trop sombre et si tristé, le cher été joyeux qui, plein d'azur, de fleurs et de soleil, nous faisait l'aumône de son sourire caressant?

— Eh bien! Irène, et cette fenêtre?

La voix de bonne-maman se faisait impérieuse. La chère vieille se serait crue perdue si le moindre souffle d'air eût atteint son visage et ses mains diaphanes!

La chatte entre mes bras, j'exécutai, avec un soupir, l'ordre de ma bisaïeule, et l'été radieux alla porter ailleurs ses grâces embaumées. La rumeur joyeuse, faite de crissements d'insectes, de pépiements d'oiseaux et de chansons de pâtres, tout là-bas dans les prés, n'arriva plus jusqu'à nous. Ce fut de nouveau le silence oppressant, que soulignaient encore le cliquetis des aiguilles d'acier sur le tricot de bonne-maman et le ronron de Princesse qui, bonne fille ce jour-là, condescendait à reprendre, avec mille cérémonies, sa pose commode sur mes genoux.

A voir ce demi-jour, ce foyer ouvert où les tisons ardents brillaient parmi les cendres chaudes, ces rideaux tirés, ces paravents déployés devant toutes les portes, on se serait cru à la fin d'une après-midi de novembre, bien plutôt qu'en pleine journée de juin. Et mon coeur se serra de tristesse et d'ennui. J'aurais voulu sauter, faire de grands gestes ou crier à pleins poumons, pour me prouver à moi-même que j'étais bien vivante, mais Princesse dormait sur mes genoux... et bonne-maman ne pouvait souffrir autour d'elle le mouvement ni le bruit.

Le bruit d'une porte ouverte fit dresser les oreilles de Princesse, et la figure animée de ma grand'tante apparut à l'angle du paravent qui s'interposait entre le fauteuil de bonne-maman et la porte de la salle à manger.

— Vous avez eu froid, ma mère? demanda-t-elle en voyant la fenêtre fermée.

— Non, Caroline, ne t'inquiète pas, Irène a fermé la fenêtre à temps.

— Ah! c'est bien.

Tante Caroline, ma chère tante Caroline, se tourna vers moi et lut dans mes yeux mon supplice.

— Va te promener, commanda-t-elle de sa bonne voix bourrue; va, cours, prends l'air tant que tu voudras, tu es libre jusqu'au diner!

D'un bond je fus à la porte, ma chatte entre mes bras.

— Ne t'échauffe pas trop, recommanda ma bisaïeule.

— Ne craignez rien, ma mère, répliqua tante Caroline; vous pensez bien qu'à dix-sept ans...

Je n'en écoutai pas davantage. Déjà, j'étais dans le vestibule, sur le perron dans le jardin. Princesse, indignée, cherchait à s'échapper et moi qui goûtais enfin l'ivresse de ma liberté reconquise, j'ouvris mes bras tout grands pour donner à ma petite amie la joie de se sentir libre à son tour. Alors, ma Princesse, oubliant la majesté de sa robe somptueuse, courut comme une petite folle jusqu'au massif de géraniums où elle se roula, en miaulant de bonheur.

Il faisait un temps délicieux: soleil de flamme, dans un ciel de turquoise, parfums de roses à faire perdre la tête, verdure éclatante autour de moi et, sur le sol, la palette d'un Véronèse ou d'un Titien. J'aurais voulu tout regarder, tout prendre et tout sentir à la fois.

Ah! mes fleurs amies, que je vous aime! Que je vous aime, ô mon jardin sans art, qui seriez toujours désert si je n'étais pas là!

Et ma pensée se reporte vers les deux femmes qui sont tout ce qui me reste de famille au monde: bonne-maman depuis quarante ans calfeutrée dans cette maison sans air et sans beauté, bonne-maman que blesse le moindre bruit, le moindre rayon de soleil, le moindre souffle d'une brise d'été; bonne-maman dont le foyer garde toute l'année ses cendres chaudes et qui jamais ne se plaint, jamais ne profère une parole d'envie ou de regret!... et tante Caroline, ce miracle de piété filiale; tante Caroline qui renonça à toutes les joies, à tous les plaisirs pour se consacrer à sa mère trop tôt veuve; tante Caroline qui, bien portante, active et enthousiaste, s'enterra vivante dans ce tombeau qu'est Maison-Blanche, penchée jour et nuit sur sa malade, attentive à lui épargner tout souci, vivant, comme elle et pour elle, fenêtres closes quand le soleil brille au dehors... tante Caroline qui me recueillit voici sept ans et qui, depuis, m'a donné le seul bonheur qu'elle pût me donner: la liberté de vivre parmi les bêtes, les fleurs et les grands arbres, ne demandant de moi qu'un peu de présence auprès de bonne-maman, aux heures où les soins de la maison l'obligent à laisser sa malade toute seule dans le grand salon si triste.

Tante Caroline, je vous révère comme une sainte, et le souvenir de mon impatience, tout à l'heure, quand je remplissais si mal la tâche que vous m'aviez confiée, fait monter à mon front la rougeur de ma honte.

Un moment, le remords me poussa à retourner là-bas et à dire à ma grand'tante:

"C'est bien votre tour, maintenant, d'aller voir le bel été; moi, je resterai ici; vous, sortez, cueillez des fleurs et respirez l'odeur de la forêt toute proche; tante Caroline, je tiendrai compagnie à bonne-maman, je veillerai à ce que nul courant d'air ne l'atteigne, je dirai mon chapelet avec elle, et appellerai Zélie pour refaire le feu, ce soir, quand la grande chaleur sera passée!"

Je dirai cela, comme je l'ai déjà dit une fois, un jour de grand élan, un jour que j'avais décidé de devenir une sainte; mais tante Caroline me répondra ce qu'elle m'a répondu ce jour-là:

"Ma petite chérie, j'avais vingt ans quand j'ai commencé à vivre ainsi; ma soeur aînée, ta grand'mère, venait de se marier... Depuis ce temps-là, quarante ans se sont passés; je suis habituée, maintenant; je ne saurais plus rien dire à la belle nature que tu aimes, si je m'avisais de faire une promenade. Laisse-moi donc ici, et toi, ma petite chérie, sois heureuse!"

Elle m'avait dit cela sans amertume, et moi, soulagée d'un grand poids, je n'avais pas persisté dans mon héroïque dessein.

Je ne retournerai donc pas dans le salon aux fenêtres closes, et je serai très heureuse pour obéir à ma tante Caroline.

Je suis libre jusqu'au diner; j'ai quatre heures devant moi. Quatre heures!... La tentation est trop forte; et moi, je suis trop faible pour y résister... D'ailleurs Sultan m'a aperçue; le voici, fou de joie, hirsute et sympathique, les yeux brillants de tendresse sous son poil en broussailles; le voici qui, par ces bonds de côté que je connais si bien, m'invite à le suivre dans la forêt tentatrice. Alors, derrière lui, dont les abois réveillent les échos endormis de notre vieux parc, je traverse le parterre, la grande pelouse à l'herbe rude comme celle d'un champ, le fouillis des cytises, des lilas et des cornouillers, le petit bois d'où s'élancent quelques troncs de haute futaie, et j'arrive au mur couvert de lierre qui me sépare de mon paradis.

Enfin, j'ai franchi la petite porte dont j'ai découvert un jour le secret. La forêt me prend déjà; son ombre commence au pied de notre mur, et je vais à elle comme à une amie compréhensive et tendre. Les lèvres entr'ouvertes pour mieux aspirer l'air des bois, je marche; ma robe et mes cheveux s'accrochent aux branches basses des pins et des alisiers; les fougères m'enveloppent jusqu'aux genoux. Sultan disparaît et revient, conscient d'être mon gardien, et si, par malice, je me cache derrière le tronc d'un chêne, il hume l'air, flaire ma trace et me découvre aussitôt.

A mesure que j'avance, la forêt semble grandir; les branches s'écartent autour de moi; les fûts s'allongent et se perdent très haut dans une voûte d'émeraude... C'est maintenant la haute futaie. La même émotion, à chaque fois ressentie, me fait joindre les mains; je n'ose plus rire ni chanter; j'ai l'impression d'être dans un temple, et les seuls mots qui me viennent aux lèvres sont des mots de prière:

"Mon Dieu! je vous adore et je vous bénis, vous qui avez fait cela!"

Trop de beauté et trop de joie me font mal. Aujourd'hui, je n'irai pas plus loin. Assise sur l'herbe odorante, Sultan allongé à quelques pas de moi, je ferme les yeux pour mieux savourer le délice d'être ici, et, quand, rassasiée d'air pur et de silence, je regarde autour de moi, je puis seulement crier aux arbres que j'aime:

"Je suis heureuse, heureuse, heureuse!"

... Oh! oui, je suis heureuse! Eprise de solitude et de silence, je vis dans un pays dont la beauté m'émerveille. Bonne-maman et tante Caroline ne le connaissent point; d'autres y passent et s'en vont sans l'avoir compris... Il me semble que moi seule au monde en ai subi le charme, que c'est pour moi seule que la plaine s'allonge dans une féerie de lumière, et que la forêt vibre, chante et prie.

Chaque jour m'apporte une joie nouvelle: je suis heureuse parce que le ciel est bleu, parce que la neige est blanche, parce que les lilas embaument. La vue des premières hirondelles me ravit; le scintillement des étoiles me plonge dans l'extase... De tout cela, je ne me lasse jamais! Et, sur ce fond de délices dont ma vie est tissue, des joies imprévues viennent mettre parfois une note plus vive encore: la découverte d'un nid dans les arbres du jardin, le don d'un livre tiré du coffre où dorment les souvenirs de ma mère, l'arrivée de Princesse, toute petite boule de fourrure, ronronnant au creux de mes deux mains.

Avec tant de richesses, comment la vie pourrait-elle n'être pas bonne? Si le froid ou la tempête m'obligent à rester au logis, je m'assieds sur ma petite chaise, Princesse à côté de moi; tandis que le vent siffle, je lis ou je relis les pages lues autrefois par maman, et je m'en vais, très loin, avec mes héros préférés, dans les pays éblouissants, dans les profondeurs des mers, dans la lune... ou bien je ris et je pleure avec mes héroïnes qui, plus timides et plus tendres, aiment, comme moi, le coin de terre où la Providence les a placées. Je les abandonne, quand il fait beau, pour le grand air et pour ma forêt.

Ma chère, mon incomparable forêt, de tout temps elle fut ma grande amie! Je l'aimais, enfant, quand j'en apercevais, par-dessus notre mur, les cimes se détachant en sombre sur le ciel rose du soir. Elle était pour moi la Terre promise, inaccessible, où je rêvais d'entrer un jour; et, quand j'eus découvert le secret de la porte enfoncée sous le lierre, quand j'eus goûté l'ombre et l'air embaumé des charmes, des trembles et des chênes puissants, je tombai à genoux devant le Créateur, incapable de proférer les mots qui remercient.

Je devais cependant voir s'augmenter encore ma joie de vivre.

J'avais dix-sept ans depuis un mois; c'était un jour d'été, doré comme un fruit mûr. Princesse, toute jeune, espiègle et malicieuse, jouait sur la pelouse avec une balle que j'agitais au bout d'un fil. Mon nom, prononcé d'une voix vibrante par ma tante, me fit tourner la tête, et je vis sur le perron notre voisin et ami, M. Le Chartier, ma tante et un jeune homme que je ne connaissais pas.

Nous vivions tellement à l'écart de tout étranger que ce nouveau venu ne pouvait être un véritable inconnu, et, sans qu'un mot fût prononcé, je devinai son nom, son âge et les liens qui nous unissaient: Daniel Rameau, dix-huit ans, le neveu de Mme Le Chartier.

Je ne l'avais jamais vu, mais en avais-je assez entendu parler! Chaque année, à l'approche des vacances, on annonçait son arrivée, avec des commentaires enthousiastes:

— Tu verras quel agréable compagnon Daniel sera pour toi! répétait M. Le Chartier; il sait ramer, nager, pêcher, grimper aux arbres. Ah! le garnement!

— Tu feras attention à ce qu'il ne mange pas trop de pommes vertes, recommandait Mme Le Chartier; il les aime avec excès, et sa mère écrit que cela ne lui vaut rien.

— Tu lui feras voir le pays, concluait ma tante toute réjouie à la pensée que je rencontrerais enfin quelqu'un de mon âge.

Là-dessus, toute fière de la mission de confiance dont j'étais chargée, je faisais préparatifs et projets: je raccommodais mon sac de toile brodée pour le goûter que nous emporterions dans nos promenades; j'élaguais parcimonieusement les cytises et les cornouillers de notre bois, pour en rendre la traversée moins difficile; j'arrachais ce que je pouvais des mauvaises herbes du jardin, et, chose méritoire, je laissais mûrir les prunes sur les pruniers et les noisettes sur les noisetiers. Mais, invariablement, une lettre arrivait après quelques jours d'attente: Daniel ne viendrait pas, d'autres projets avaient contrarié celui-là. C'était un voyage à la mer ou à la montagne, une saison en Espagne pour apprendre l'espagnol, puis en Angleterre pour apprendre l'anglais; et moi, toute chagrine de ma déception, j'allais m'en consoler en mangeant les prunes mûres à point que j'avais réservées à mon insaisissable ami.

Et voici qu'il était là, devant moi, sans avoir été annoncé, alors que j'avais fait mon deuil de jamais le connaître!

— Viens vite, c'est Daniel! exclamait tante Caroline, comme s'il eût été possible que je ne l'eusse déjà reconnu.

Et, pourtant, il ne ressemblait guère à l'image que je me'n étais faite, ni au portrait joufflu que Mme Le Chartier avait placé dans un cadre de faux bronze, sur la cheminée de son salon. J'avais beau chercher, je ne retrouvais pas le collégien imaginaire qui m'avait été plusieurs fois confié, le gamin à qui je devais interdire les pommes vertes, dans le jeune homme vigoureux aux traits nets, aux yeux clairs, qui s'avançait à ma rencontre.

— C'est Daniel, répéta M. Le Chartier en trottinant derrière son neveu.

Et moi, toute intimidée, ne sachant que dire ni que faire, je puis seulement balbutier:

— Ah! oui, c'est Daniel!

— Je vois qu'on avait parlé de moi, dit le héros avec un bon rire franc qui mit tout le monde à l'aise.

— Je le crois, galopin, depuis le temps que tu devais venir à Barville!

— Enfin, le voilà, tout est bien qui finit bien, conclut ma grand'tante qui, à son habitude, ne revenait jamais sur les déceptions et ne reprochait jamais rien à personne.

Et, s'adressant à moi, elle expliqua:

— Daniel va rester chez sa tante jusqu'au mois d'octobre.

Et moi, je pensais:

"Mon Dieu, qu'est-ce que je vais en faire tout ce temps-là!"

Car je ne voyais pas en lui le camarade de jeux qui m'avait été si souvent promis.

Le premier, il me tendit la main, et nos parents reprirent le chemin de la maison.

Qu'avons-nous dit, ce jour-là? Il ne m'en souvient pas. Je sais seulement que, toujours timide, je gardais les yeux baissés ou fixés au loin; et si, par hasard, ou plutôt poussée par une force irrésistible, je tournais la tête de son côté, je rencontrais son regard, et je me sentais rougir sans pouvoir achever la phrase commencée.

Ce soir-là, je dormis très mal, d'un sommeil agité, coupé de brusques réveils. Il me semblait entrer dans une autre existence dont l'inconnu m'effrayait.

Grand émoi, dira-t-on, pour bien peu de chose: la présence d'un gentil garçon qui m'avait regardée, peut-être par simple curiosité, et ne m'avait dit que des choses désespérément banales!

Oui, mais, de ma vie, pareille aventure ne m'était arrivée. Les visiteurs étaient rares, à Maison-Blanche: M. le curé, qui n'acceptait aucune invitation; l'institutrice du village, à qui je devais le goût des livres et une solide instruction élémentaire, et M. et Mme Le Chartier, qui dînaient avec nous dans les grandes occasions.

J'aimais beaucoup M. Le Chartier, aimable vieillard d'une politesse délicieuse. Il plaçait sa joie dans la culture des roses et le soin de ses ruches à miel, et ces poétiques occupations campagnardes lui faisaient oublier les laideurs qu'il avait côtoyées pendant les trente-cinq années de sa carrière de magistrat. Il s'en reposait, depuis dix ans, à l'ombre de quelques arbres au fond de son jardin et des charmilles qui donnaient leur nom à sa belle et vieille demeure, seule avec Maison-Blanche à représenter l'architecture bourgeoise dans la commune de Barville.

J'aimais moins Mme Le Chartier dont les goûts me paraissaient cruels et grossiers en comparaison de ceux de son mari. Elle occupait ses loisirs, — que dis-je? ses loisirs! — elle occupait tout le temps qu'elle ne consacrait pas au sommeil, aux repas et à la sieste, à élever des poulets, des dindons et des lapins. Sa basse-cour était devenue innombrable, au point que la digne femme devait tenir un registre de toute cette foule piaillante et gloussante dont elle faisait le compte chaque soir sans jamais parvenir à en trouver le nombre exact. Et je ne pouvais m'empêcher de la trouver très inférieure à M. Le Chartier, quand je voyais l'un cueillant ses roses avec de petits gestes mignards et l'autre allant chercher ses oeufs, la jupe retroussée, de gros sabots aux pieds.

Généreusement, elle envoyait à Maison-Blanche, deux ou trois fois l'an, le cadavre raidi d'une des bêtes qu'elle avait tant soignées. Ma tante conviait alors ses vieux amis à déjeuner avec nous; tout le temps du repas, mon coeur se soulevait d'indignation: je ne comprenais pas comment Mme Le Chartier pouvait manger cette viande engraissée par ses soins, en savourer le goût et discuter avec tante Caroline les mérites comparés du lapin ou du poulet qui était dans son assiette et ceux des victimes du précédent envoi. Je l'aimais bien tout ce même, car, malgré ce manque de sensibilité, elle était très bonne et me gâtait à sa façon.

Les visiteurs étaient donc rares; à Maison-Blanche, pas de jeunesse! Aussi mon coeur tranquille, si souvent épanoui de joie, sûr de ses affections, n'avait jamais été troublé par un de ces sentiments imprévus, violents ou capricieux que l'on rencontre parfois au sortir de l'enfance, même dans les simples amitiés, et la présence de Daniel Rameau à Barville était pour moi une révélation.

En quelques jours, sa compagnie me devint indispensable; j'éprouvais pour la première fois le besoin d'être protégée; et, certain soir qu'il ne put venir à notre maison, comme à l'ordinaire, je n'osai me risquer au fond du jardin, toute craintive à la vue des ombres épaisses que formait le fouillis des arbres échevelés. Pour la première fois aussi, obéir me charmait. Si Daniel me disait: "Ne faites pas ceci, n'allez pas là", je ne discutais point, je me soumettais, heureuse et souriante, en répliquant simplement: "C'est bien!"

Depuis qu'il était là, tout ce qui faisait l'intérêt de ma vie disparaissait dans un brouillard; la forêt, elle-même, ne me disait plus rien.

Un jour, sur mes instances, il m'avait accompagnée chez ma mystérieuse amie; tout en marchant, j'épiais sur son visage l'impression religieuse que je ressentais toujours quand j'arrivais dans le silence des hautes futaies, mais rien en lui ne trahissait la moindre émotion.

— C'est très beau, dit-il enfin, mais je préfère la mer ou la montagne. Ce bois est triste... Comment ne vous étouffe-t-il pas?

Sans lui répondre, je conclus en moi-même:

"Lui qui sait tout, il a sans doute raison. La forêt ne me paraît si belle que parce que je ne connais aucune des beautés de l'univers."

Et je ne revins jamais avec lui dans cette Terre Promise de mon enfance. De son côté, il ne me le proposa jamais.

Un jour gris et froid d'octobre, nous étions tous deux, seuls, dans la bibliothèque des Charmilles et nous regardions, à travers la fenêtre, la pluie qui tombait sans relâche sur les feuilles roussies des marronniers et des tilleuls de M. Le Chartier. Ce bruit monotone me plaisait. Devant la nature en pleurs, à côté de mon ami, je n'éprouvais nulle tristesse.

— Comme c'est bien, cela! dit-il soudain.

— De quoi parlez-vous, Daniel?

— De la mélancolie des choses qui passent: feuilles d'automne noyées dans la pluie, jours heureux noyés dans les regrets... Je n'oublierai jamais ces vacances écoulées, Irène.

— Est-ce que... est-ce que c'est déjà fini? balbutiai-je, le coeur serré.

— Hélas! dans trois jours, je serai parti.

— Déjà!

— Déjà.

— Pour longtemps?

— Pour un an, pas davantage, car je reviendrai: je ne saurais plus, maintenant, me passer de votre chère amitié; je reviendrai, Irène, à moins que vous ne me défendiez de revenir.

— Vous défendre de revenir, Daniel!...

Qu'y eut-il dans ma voix ou dans mon regard quand je proférai ces quelques mots? Toute l'espérance et toute la douleur d'un coeur éveillé à la tendresse, car mon ami se pencha vers moi, et je vis des larmes dans ses yeux.

— Pourquoi faut-il se séparer de ce qu'on aime? dit-il d'une voix changée.

— Daniel, je ne veux pas que vous partiez... Je ne pourrais plus maintenant!

Et, sans achever ma phrase, j'éclatai en sanglots.

Bouleversée par cette explosion de chagrin, il me parla doucement, en caressant mes cheveux, comme l'on fait à une enfant.

— Petite Irène, ne pleurez pas... je reviendrai, je vous le promets, et alors... alors, nous ne nous quitterons plus.

— C'est vrai, Daniel?

— C'est vrai, mais il faut me promettre d'être sage et de n'avoir plus de chagrin.

Jusqu'à son départ, et au moment des adieux, je pris, pour lui obéir, un visage souriant; et je gardai dans mon coeur la promesse qu'il m'avait faite tandis que la pluie tombait sur les feuilles roussies des marronniers et des tilleuls. Promesse grave qui engageait sa vie et la mienne; je reviendrai, nous ne nous quitterons plus! C'était le rêve délicieux de nos existences mêlées, le rêve d'un seul foyer, de nos deux coeurs confondus en un seul; c'était le secret de mes joies amplifiées devant la nature indulgente et de mes ravissements dans la forêt trop belle, où j'étais retournée, comme à une confidente chérie après le départ de mon ami.

Et c'est pourquoi, ce jour de juin vibrant de lumière et de beauté, je crie aux grands arbres que j'aime:

"Je suis heureuse, heureuse, heureuse!"

II

Quelques jours plus tard, après le déjeuner, tante Caroline m'embrassa plus tendrement encore que de coutume et, passant sur mon front une main caressante, me dit:

— Te voilà une grande fille, maintenant; tu as dix-huit ans aujourd'hui. Il va falloir te faire un chignon et allonger tes robes d'une bonne main. A ton âge, ta mère était fiancée. Je te permets dorénavant de lire tous les livres de Mlle Fleuriot.

— Oh! tante chérie!

— Quoique ton instruction soit, en principe, terminée, tu continueras encore quelques mois tes leçons de littérature, une fois par semaine, avec Mlle Guillard. Elle pourra te faire étudier un peu de Molière et de Marivaux, puisque tu le désires tant.

— Oh! tante chérie!

— Tout doux, fit ma tante, effrayée du saut de joie que j'exécutai à quelques pas de ma bisaïeule, au risque de la blesser par le déplacement d'air que j'opérais ainsi.

— Quelle enfant! objecta ma grand'mère; ne crois-tu pas, Caroline, qu'il est encore un peu tôt pour lui permettre ces lectures?

Effrayée à la pensée d'une reprise possible des libertés qui venaient de m'être octroyées, je me tins coite, la respiration suspendue, pour mieux entendre la réponse de tante Caroline.

— Entendons-nous, déclara celle-ci de sa bonne voix bourrue, ce ne sera pas "tout Molière" ni "tout Marivaux", loin de là! Du reste, j'en parlerai ce soir à Mlle Guillard.

Pour comprendre ma joie d'alors, il faut savoir que ma grand'tante avait trié dans les livres de ma mère jeune fille ceux que l'on peut lire avant dix-huit ans et ceux que l'on ne doit lire qu'après cet âge. Elle avait placé ces derniers au plus haut rayon de la bibliothèque, en me défendant d'y toucher sans sa permission.

— Je les laisse ici, ma petite-fille, parce que je suis sûre que tu ne chercheras pas à les lire; c'est une grande épreuve de confiance que je te donne, sois-en digne!

Ces paroles m'avaient touchée au fond du coeur; aussi, pour rien au monde n'aurais-je voulu goûter au fruit défendu. Mais Dieu seul sait quel était mon supplice, lorsque, me haussant sur la pointe des pieds, je lisais les titres qui me mettaient l'eau à la bouche et derrière lesquels j'imaginais des aventures grandes comme le monde.

Quant aux classiques, ma tante avait, sur ce chapitre, des idées tout aussi nettes que sur celui des romans, et mon bagage littéraire s'était composé jusque-là de Bossuet, La Fontaine, Corneille, quelques lettres de Mme de Sévigné et les "Plaideurs" de Racine, soigneusement expurgés de leurs mots malsonnants. Je ne connaissais Molière et Marivaux que par ce qu'en disait mon manuel de littérature, mais c'était suffisant pour me donner la folle envie de les lire à leur tour. Aussi, la déclaration de tante Caroline me semblait-elle faire de moi une vraie femme, grandie soudain en science et en sagesse.

Ce fut donc avec la gravité qui convient que j'écoutai les conseils de ma chère éducatrice sur les devoirs d'une femme dans la vie.

— Je te l'ai dit, ma petite fille, à ton âge, ta mère était fiancée; sa modestie et sa douceur avaient charmé ton père, et elle devint une épouse accomplie. Si elle était là, elle te dirait que, malgré toutes les conditions de bonheur, le chemin de la vie est semé d'épines; personne n'est exempt d'épreuves, puisque ce sont les épreuves qui décident de notre éternité. Courageusement acceptées, elles deviennent bien vite légères, et nous sommes tout étonnés, un jour, de voir qu'il y a tant de joies dans l'existence la plus humble. Aussi, dois-tu regarder la vie bien en face, sans timidité, sûre d'avoir ta part de bonheur, si tu es l'amie de Dieu; car c'est à cela qu'il faut tendre, ma petite fille, devenir l'amie de Dieu par ta confiance en Lui, ton désir de Lui plaire et ta soumission à Sa volonté.

"Tu te marieras peut-être un jour; je le souhaite du fond du coeur, car la vie n'est pas gaie, ici, pour toi...

— Oh! tante Caroline, je suis si heureuse avec vous!

— Tu es heureuse... Bien vrai? Tu ne dis pas cela pour me faire plaisir?

Les deux mains sur mon front, elle me regarda jusqu'au fond des yeux, et mon bon visage s'éclaira d'un sourire:

— Tu dis vrai, ma petite fille, je vois que tu es heureuse! Ces joues roses, ces lèvres vivantes, ces yeux animés, tout cela c'est de la joie qui parle... tout cela c'est du bonheur pour ta vieille tante Caroline!

— Mais vous, m'écriai-je en lui sautant au cou, êtes-vous heureuse, au moins, vous qui vous occupez sans cesse du bonheur des autres?

Son sourire s'épanouit encore, si franc, si lumineux, qu'elle en fut soudain rajeunie et qu'il me sembla la voir pour la première fois.

— Comment ne serais-je pas profondément heureuse! répliqua-t-elle, ma vie a été bénie entre toutes: je suis utile ici-bas!

Ah! certes oui, cette humble vie fut utile entre toutes... Que serions-nous devenues, bonne-maman et moi, sans cette vigilance affectueuse qui ne nous a jamais manqué?... Si c'est là le bonheur, vous êtes heureuse, tante Caroline, d'un bonheur à faire pâlir d'envie tous les ambitieux de ce monde!

Voyant mon émotion, elle me tapota la joue en disant gaiement:

— En l'honneur de ta fête, nous aurons nos amis à dîner; il faudra te faire belle, pour les recevoir!

La permission de tout lire dans ma bibliothèque, ce dîner d'amis offert tout exprès pour moi, le soleil qui brillait sur le jardin plein de lis et de roses, c'était plus de bonheur que je n'en pouvais supporter. Prenant entre mes bras Princesse qui, drapée dans sa queue, me regardait d'un air énigmatique et froid, je courus jusqu'à ma chambre; redevenue petite fille, maintenant que personne ne me voyait plus, je posai la chatte sur mon lit et, la tête enfouie dans sa fourrure ronronnante, lui confiai, bien bas, pour elle seule:

— J'ai dix-huit ans; à mon âge, ma mère était fiancée, et Daniel revient dans un mois!

Pour faire plaisir à tante Caroline, j'endossai, en l'honneur de nos hôtes, ma jolie robe de crépon blanc; je mis mes bracelets, ma croix de perles suspendue à une chaîne d'or: cette corvée terminée, je pris dans la bibliothèque le plus convoité des livres défendus la veille. Assise auprès de la fenêtre, d'où j'apercevais la chère forêt, j'étais si heureuse, avec ce livre ouvert entre mes mains et la délicieuse sensation de mes dix-huit ans frais éclos, que, pour la première fois inquiète, je pensai soudain:

"C'est trop beau, cela ne pourra pas durer!"

Cela dura pourtant jusqu'à l'heure du dîner.

Oh! ce dîner de mes dix-huit ans, comme il est resté gravé dans ma mémoire, avec ses détails charmants ou vulgaires: au centre de la table, les roses que M. Le Chartier m'avait apportées dans une corbeille de jonc tressé; devant chaque convive, les assiettes à filet d'or, les belles assiettes de cérémonie que tante Caroline lavait elle-même avant de se coucher; autour de nous, un parfum mélangé de vanilles, de fraises et de viande rôtie; en face de moi, le jabot de dentelle de Mlle Guillard, surmonté d'une longue figure au teint brouillé; quelque part, — sur une serviette ou sur la nappe, je ne sais plus, — une tache de sauce, allongée comme un point d'exclamation, et, parmi le cliquetis de la porcelaine et de l'argenterie, la voix grave, un peu voilée, de M. Le Chartier qui proférait des opinions politiques.

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

A LOUER à 1??, ave. Provencher, suite de ? pièces, bien éclairées, propres et en bonne condition. Bain. Fils électriques. Possession immédiate. S'adresser à **Suite 2** ou **téléphone 28 585.** 77

A LOUER — Maison de 7 pièces, située au No 482, rue Ritchot, vacante le 1er août. S'adresser au **No 537, rue Saint-Jean-Baptiste. Tél. 201 228.**

LA "LIBERTE" aimerait à entrer en communication avec les agents de langue française de l'Ouest de la Compagnie d'assurance Sun Life.

MENAGERE désire se placer, de préférence avec un veuf, à la ville ou à la campagne. S'adresser à **Boite 77 la Liberté.** 8p

AU SACRE-COEUR

Baptême

Le 19 juillet — Joseph-Edouard-André-Roland, enfant de Philippe Gosselin et de Cora Mousseau. Parrain, Joseph-Edouard Cossette; marraine, Mme J.-E. Cossette.

La Ligue de Tennis

Il est question de faire un grand pique-nique pour tous les membres des trois clubs de la ligue. Ce pique-nique aurait lieu le dimanche 9 août, à Grand Beach, et durerait toute la journée.

Que tous les membres se fassent un devoir de réserver cette date pour aller passer une agréable journée au lac. Il y aura un programme spécial: courses, partie de balle au camp, etc. Ceux qui ne viendront pas le regretteront certainement. **La Liberté** vous donnera plus de détails la semaine prochaine.

Donc, que le 9 août soit pour tous les membres des trois clubs la journée de la ligue.

LE COMITE.

WINNIPEG

PETITES NOTES

L'exposition de la Société d'Agriculture d'Headingly aura lieu les 24 et 25 juillet, sur les terrains de la société. Les visiteurs auront l'avantage d'y voir de nombreux exhibits qui ont obtenu les premiers prix à l'exposition de Brandon.

* * *

Attirés dans un bois sur la route Dawson, Alfred Levinson, acheteur de fourrures de Kenora, a été tué et J.-L. Copeland, chauffeur de taxi, gravement blessé par Alfred Henderson, trappeur indien. Ce dernier a été arrêté à l'hôtel Frontenac, trois heures après l'attentat et comparaîtra en cour vendredi sous l'accusation de meurtre et de tentative de meurtre.

* * *

La formation d'un parti national ouvrier sur le modèle du parti travailliste anglais a été saluée comme chose possible lors de la Conférence du Travail tenue à Winnipeg, la semaine dernière. On dit que les groupements travaillistes de l'Est sont favorables à ce mouvement.

Livres à lire

Votre royaume... Madame

Par P. Beauport — Un volume in-8 couronne — Prix franco: Etranger, 7 fr. 80 — Aubanel Fils Aîné, éditeur, 15, Place des Etudes, Avignon

Quel joli titre et quel excellent livre, dans lequel il y a beaucoup à retenir et à méditer.

Votre royaume... Madame. Mais c'est d'abord vous-même. Ce livre vous apprendra à avoir la paix en soi, à se connaître, à être à sa place. Puis il vous montrera comme un modèle la femme forte de l'Ecriture, mais en lui donnant une allure actuelle afin que vous puissiez mieux l'imiter et même la reconnaître autour de vous.

Ecrites avec une grâce charmante, plusieurs de ces pages seraient à citer. Aux lectrices de s'en nourrir et même aux lecteurs d'en tirer profit, car voilà une oeuvre remarquable à connaître et à faire connaître autour de soi.

* * *

Le Scoutisme canadien-français

Presque inconnu, il y a quelques années, dans les milieux canadiens-français, considéré plutôt comme une institution anglaise et protestante, le scoutisme a rapidement gagné la confiance d'un grand nombre des nôtres. Il est établi maintenant dans plusieurs paroisses. Nombreux cependant sont encore ceux qui en ignorent l'esprit et quelles ressources il fournit pour une éducation virile, française et catholique.

En quelques pages, le P. Paul Bélanger, S.J., expose son vrai caractère, son utilité, ses avantages. Brochure instructive dont profiteront les éducateurs et tous ceux qui s'intéressent à la jeunesse. Publiée par l'Oeuvre des Tracts, elle se vend 10 sous l'exemplaire, $6 le cent, port en plus, à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

* * *

Paragraphes, par Alfred DesRochers, auteur d'**A l'Ombre de l'Orford**. Ouvrage de critique littéraire sous la forme originale d'interviews, les interviewés étant non les auteurs, mais leurs oeuvres. Ainsi sont étudiés Harry Bernard, Jean-Charles Harvey, Simone Routier, Maurice Hébert, Gaétane Beaulieu, Jovette Bernier, Georges Boulanger, Robert Choquette, Alice Lemieux, Marie Ratté, Séraphin Marion, etc.

En vente aux Editions Albert Lévesque, à la Librairie d'Action canadienne-française, Montréal.

* * *

Les Orphelins de Grand'Pré, par Maxine, roman historique de l'époque de la déportation des Acadiens par les Anglais en 1755. Illustrations de Mlle Alyne Gauthier.

En vente à la Librairie d'Action canadienne-française, Montréal.

* * *

La Fin de la Terre, par Emmanuel Desrosiers, premier ouvrage à la manière de Benson et de Wells qui ait été écrit par un Canadien français. L'auteur tente de brosser un tableau de la fin du monde en l'an 2400. Illustrations de Jean-Paul Lemieux.

En vente à la Librairie d'Action canadienne-française, Montréal.

La canonisation de Mère Seton

New-York. — Une cinquantaine de pèlerins, la plupart membres de l'"International Federation of Catholic Alumnae", se sont embarqués sur le "Saturnia", pour aller porter au Souverain Pontife une requête portant 150,000 signatures pour demander la canonisation de la vénérable Mère Seton, fondatrice des Soeurs de la Charité aux Etats-Unis. Dans le groupe il y a deux déléguées de chacun des six chapitres des Soeurs de la Charité des Etats-Unis et deux déléguées du chapitre canadien de la congrégation.

Elisabeth-Ann Bayley-Seton naquit à New-York en 1771, protestante. Elle était la fille du Dr Richard Bayley. Mariée à William Magee Seton, en 1794, elle devenait veuve en 1803, avec cinq enfants. Convertie en 1805, elle fonda à Baltimore une école pour jeunes filles, puis en 1809 une congrégation religieuse sur le modèle de celle des Soeurs de la Charité de Saint-Vincent de Paul. Avec dix-huit religieuses, Mère Seton prononça ses voeux en 1813. Elle mourut à Emmitsburg, Maryland, le 4 janvier 1821.

puis, les moissons tombées, d'autres monstres à vapeur, les "batteuses", nous arrivent qui, dans leurs trémies, engloutissent les gerbes, en froissent les épis, en hachent la paille, en criblent le grain. Tout cela à l'américaine, tristement, hâtivement, sans allégresse ni chansons, autour d'un fourneau de houille embrasée, au milieu de la poussière, de la fumée horrible, avec l'appréhension, si l'on ne prend pas garde, de se faire broyer ou trancher quelque membre.

F. MISTRAL.

Le progrès agricole

... Les moissons venues, vous voyez des espèces d'araignées monstrueuses, de crabes gigantesques, appelés "moissonneuses", qui agitent leurs griffes au travers de la plaine, qui scient les épis avec des coutelas, qui lient les javelles avec des fils de fer;

La vie n'est, en général, ni très bonne ni très mauvaise, c'est nous qui la faisons pencher à droite ou à gauche suivant ce que nous attendons d'elle et le parti que nous savons tirer de ce qu'elle nous offre. — Mary Floran.